

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

**INTERVENTIONS EN EXPLOITATION SEXUELLE AUPRÈS DES JEUNES FILLES
EN CENTRE DE RÉDAPTATION**

**ESSAI PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA
MAITRISE EN PSYCHOÉDUCATION**

**PAR
ROSALIE HOULD-MASSICOTTE**

DÉCEMBRE 2025

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire, de cette thèse ou de cet essai a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire, de sa thèse ou de son essai.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire, cette thèse ou cet essai. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire, de cette thèse et de son essai requiert son autorisation.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
MAITRISE EN PSYCHOÉDUCATION (M. Sc.)

Direction de recherche :

Marc Alain

Prénom et nom

Directeur de recherche

Comité d'évaluation :

Prénom et nom

directeur ou codirecteur de recherche

Marc Alain

Prénom et nom

Évaluateur

Carmen Dionne

Prénom et nom

Évaluateur

Résumé

Les mineurs aux prises avec le phénomène de l'exploitation sexuelle (ES) en milieu institutionnel vivent des situations complexes, multifactorielles et en constante évolution. À travers une recension des écrits basée sur la sélection de 26 documents scientifiques, l'objectif de ce présent essai tend à vouloir mieux comprendre les réalités vécues par les jeunes institutionnalisées, ainsi que les pratiques d'intervention les plus probantes déployées dans ce contexte. Les résultats mettent en lumière la pertinence de la prévention secondaire et tertiaire en milieu institutionnalisés. En effet, diverses modalités d'intervention sont proposées, reflétant la complexité de l'ES. L'intervention en matière d'ES exige une compréhension globale et sensible aux trajectoires des jeunes, en tenant compte de leur vécu, de leur environnement et de leurs multiples facteurs de risque et de protection. Enfin, cet essai souligne la nécessité d'une collaboration intersectorielle soutenue et garante d'une réponse efficace basée sur les meilleures pratiques.

Table des matières

Remerciements	1
Contexte et problématique.....	2
Les centres de réadaptation	3
Cadre conceptuel	4
L'exploitation sexuelle	4
Définitions.....	4
Les interventions (primaire- secondaire-tertiaire) et ses enjeux.....	7
Objectif de l'essai.....	8
Mots-clés	9
Stratégie de recherche	10
Synthèse des données	11
Intervention en prévention secondaire.....	12
Intervention en prévention tertiaire	14
Discussion	17
Les définitions de l'exploitation sexuelle- l'importance du choix des mots	17
Prédicteurs efficaces de l'ES pour une meilleure identification.....	18
Échantillon et recherche en contexte institutionnel.....	20
Victimes ou « à risque » : une réelle distinction?.....	20
Le contexte institutionnel	22
Des professionnels formés et outillés	23
Des jeunes informés et des services spécialisés en centre de réadaptation	25
La collaboration intersectionnelle et l'approche écosystémique	27
Retombées	28
Limites et recommandations	29
Conclusion.....	30
Un modèle québécois?.....	30
Références	32
Appendice A.....	38

Tableau 1. Équation de recherche en anglais	38
Tableau 2. Équation de recherche en français	38
Appendice B	40
Figure 1. Diagramme de flux	40
Appendice C	42
Tableau 3. Résultats selon les types d'intervention en prévention secondaire ou tertiaire	42

Remerciements

Réaliser cet essai n'a pas été un long fleuve tranquille. Ce parcours de maîtrise, je l'ai volontairement traversé à mon rythme, avec le souhait profond de consolider non seulement mon savoir-faire, mon savoir-être, mais surtout mes connaissances. Il s'agit pour moi d'un chemin de transformation autant personnelle que professionnelle.

Je tiens à remercier chaleureusement mon directeur d'essai, Marc Alain, pour la confiance et la patience qu'il m'a accordées tout au long de ce projet. Son accompagnement et ses conseils ont grandement contribué à élargir mon champ de compétences. Sa rigueur et ses exigences m'ont permis de consolider mes acquis vers une pratique plus réfléchie et méthodique.

Je remercie également mes ami·es, qui ont été des piliers dans les moments de doute, et qui ont su m'encourager avec bienveillance, humour et beaucoup trop de café. Votre soutien m'a permis de garder le cap.

À ma famille, merci pour votre patience, votre amour inconditionnel et votre confiance en moi, même lorsque moi-même je doutais.

Enfin, je souhaite remercier toutes les personnes — de près ou de loin — qui m'ont vue évoluer, grandir et persévérer. Vous avez, à votre manière, nourri ce parcours. Merci à chacun et chacune d'avoir fait partie de cette aventure.

Introduction

Contexte et problématique

On estime à 4,5 millions d'individus exploités sexuellement dans le monde. Presqu'exclusivement de sexe féminin, selon les données de l'Organisation internationale du travail (2017), plus de 20% de ce nombre étaient des mineures¹ (18 ans et moins). Malgré les efforts déployés par les autorités et par les institutions en protection de la jeunesse, l'exploitation sexuelle des mineures (ESM) demeure une problématique difficile à détecter et à quantifier en raison de son caractère clandestin, juvénile et des stigmas qui lui sont associés. Au Canada et aux États-Unis, la majorité des données sur ces mineures en matière d'exploitation sexuelle proviennent des centres de placement en protection de la jeunesse et des institutions juvéniles (Ducak *et al.*, 2022; Kenny *et al.*, 2020; McDonald *et al.*, 2023 et Whaling *et al.*, 2020). La prévalence des jeunes institutionnalisés² à vivre une situation d'exploitation sexuelle (ES) est estimée entre 54% et 80% (Ducak *et al.*, 2022; Kenny *et al.*, 2020; McDonald, Fisher et Connolly, 2023 et Whaling *et al.*, 2020). Alors que des études (Lancôt, Reid et Laurier, 2020; McDonald, Fisher et Connolly, 2024 et Rothman *et al.*, 2019) révèlent les conséquences permanentes qu'engendre l'ES une fois adulte, très peu adressent les interventions pour la prévenir, voire y mettre fin. La *Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs* (Assemblée nationale du Québec, 2020), le plan d'action *Briser le cycle de l'exploitation sexuelle* (Gouvernement du Québec- Ministère de la sécurité publique, 2021), et la Stratégie nationale pour la prévention du crime (SNPC, 2022) questionnent cette lacune. De plus, avec la pandémie de 2020-2023 et une montée en popularité des réseaux sociaux, les mécanismes qui servent à attirer les jeunes dans une dynamique d'ES se sont adaptés à cette nouvelle réalité (CyberAide, 2022) - ce qui entraîne un plus grand nombre de jeunes susceptibles d'en être victimes.

¹ Le féminin sera utilisé considérant que le phénomène de l'exploitation sexuelle cible majoritairement les personnes de sexe féminin (Organisation internationale du travail, 2017 ; Cimino *et al.*, 2017 ; Kenny *et al.*, 2020 et McDonald *et al.*, 2023).

² Pour les besoins de cet essai, tout milieu de vie encadré par la Direction de la protection de jeunesse (DPJ) est considéré comme un milieu institutionnalisé (ex : centre jeunesse, famille d'accueil, foyer de groupe).

Les centres de réadaptation

Parmi les constats de la *Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs* (Assemblée nationale du Québec, 2020), ceux qui concernent les milieux institutionnalisés sont préoccupants (Recommandation no15, p.44). Les jeunes dans les centres de réadaptation sont pris en charge par la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) en raison de divers traumatismes: agressions physiques, sexuelles, négligence, abandon, etc. Fragilisés, ces jeunes hébergés dans des conditions qui peuvent s'apparenter à un milieu carcéral sont plus sujettes à ressentir le besoin de s'échapper, voire fuguer. C'est une des raisons pourquoi la fugue s'inscrit comme l'un des facteurs de risque principal en lien avec l'ES. En effet, 44% des victimes mineures ont été sollicitées lors d'une fugue et 77% de ces jeunes ont fui le centre (Gouvernement du Québec-Ministère de la Sécurité publique, 2021). De plus, les vagues de fugues survenues en 2016, en lien avec des réseaux de prostitution juvénile impliquant le centre de réadaptation (anciennement Centre Jeunesse) de Laval forcent à admettre que ces établissements, peuvent, dans certains cas, involontairement contribuer au phénomène (Lebon, 2016 et Gagnon, 2020). En devenant des lieux accessibles aux proxénètes (ou *pimps*), la capacité à remplir pleinement leur mission de protéger la jeunesse soulève des interrogations. Dès lors, pour pallier cette ambiguïté, des mesures de prévention pour ces milieux institutionnels sont nécessaires.

Le présent essai saura brosser un portrait du phénomène en décortiquant le concept d'exploitation sexuelle, des milieux institutionnels et des différents types d'interventions préventives afin d'orienter une réponse aussi élaborée et appliquée que possible face aux enjeux actuels.

Cadre conceptuel

Pour bien contextualiser la problématique, certaines notions doivent être d'abord clarifiées. Cette section présentera les notions clés telles que l'exploitation sexuelle, les centres de réadaptation, les profils « à risque » et les profils des victimes ainsi que des différents niveaux d'intervention préventive.

L'exploitation sexuelle

Définitions

L'exploitation sexuelle (ES) est un phénomène complexe et occulte, et sa définition n'en fait pas l'exception. Certains la circonscrivent strictement à un échange de services sexuels contre de l'argent (Cimino et *al.*, 2017; Hickle et Shuker, 2022), tandis que d'autres adoptent une approche plus large, tenant compte de divers contextes et de multiples formes de rétributions au-delà de l'argent (Côté, 2020; de Vries et *al.*, 2020; Gerassi et *al.*, 2023 et Jacobson, 2016) :

L'ES implique généralement une situation, un contexte ou une relation où un individu profite de l'état de vulnérabilité ou de dépendance d'une personne, ou de l'existence d'une inégalité des rapports de force, dans le but d'utiliser le corps de cette personne à des fins d'ordre sexuel, en vue d'en tirer un avantage. Il peut s'agir d'un avantage pécuniaire, social ou personnel, tel que la gratification sexuelle, ou de toute autre forme de mise à profit. (Secrétariat à la condition féminine, 2016, p.22).

L'ES peut s'apparenter au travail du sexe, mais elle s'en distingue par la présence d'un rapport de force inégal au sein de la relation et de la dynamique préétablies. Le travail du sexe n'est pas illégal en soi, mais c'est plutôt les contextes dans lesquels il s'exerce qui le rendent illicite : l'offre de services, les endroits, les liens avec les activités criminelles et les gangs de rue, etc. (Projet intervention prostitution Québec- PIPQ, 2023). La distinction entre la traite de personnes et le trafic humain, deux phénomènes étroitement liés à l'exploitation sexuelle, repose en grande partie sur le degré de contrôle et de coercition exercés (Assemblée nationale du Québec, 2020; Ballucci et Stathakis, 2022; Berry et *al.*, 2017; Kenny et *al.*, 2020; Kinnish et *al.*, 2023; Lanctôt et *al.*, 2023 et OIT, 2017). Par ailleurs, la violence (physique, psychologique, verbale, économique, sociale ou sexuelle) constitue un élément central des dynamiques relationnelles. Elle est non seulement omniprésente, mais souvent perçue nécessaire au maintien du contrôle. Cette violence engendre, non seulement des traumatismes profonds souvent latents,

mais marque les victimes qui doivent ensuite apprendre à composer avec. C'est dans cette perspective inclusive que la définition élargie proposée par le Secrétariat à la Condition Féminine (2016) est retenue pour le présent essai. Ainsi, cela permet de ne pas exclure certains sous-concepts liés à l'ES : le trafic sexuel, le sexting³, la prostitution juvénile, le *grooming*⁴ ou encore la sextorsion⁵. Une diversité d'interventions est donc nécessaire pour inclure la pluralité des réalités vécues par les jeunes.

Les centres de réadaptation/ institutionnalisés

Les conséquences liées à l'exploitation sexuelle sur les personnes âgées de moins de 18 ans sont majeures : stress post-traumatique, traumatismes complexes, altération de soi, dissociation, dépression, altération de la sexualité, perte de confiance, honte, etc. (Assemblée nationale du Québec, 2020; Lanctôt et *al.*, 2020, 2023 et McDonald et *al.*, 2023). Ainsi, la notion de protection de l'enfance apparaît indissociable de cette problématique. Conformément au code criminel du Canada, l'exploitation sexuelle constitue une infraction en soi (L.R.C., ch. C-46, art. 153, 1985). Cependant, toute personne mineure impliquée de près ou de loin dans de l'ES est considérée comme une victime (Code criminel, L.R.C., ch. C-46, art. 153, 1985). Au Québec, le doute sérieux ou le risque sérieux d'exploitation sexuelle constitue un motif de compromission au développement de l'enfant (Code Criminel, 1985 et MSSS, 2022), et peut entraîner un placement en milieu institutionnalisé. En effet, la loi de la protection de la jeunesse (LPJ) a pour mandat général de protéger les mineures et un mandat de réadaptation. L'existence des centres de réadaptation figure parmi les modalités de cette protection. Par ailleurs, les jeunes relevant de la loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA) sont aussi présents dans les centres de réadaptation (MSSS, 2016). Bien que pertinente, la question du mélange de clientèles ne sera pas abordée en détail dans cet essai, l'analyse se concentre plutôt sur les dynamiques

³ Acte d'envoyer/ partager des messages texte, des vidéos ou des photos sexuellement explicites (Gouvernement du Canada, 2025)

⁴ Acte intentionnel de gagner la confiance d'un mineur et parfois des gens qui l'entourent dans un but précis d'obtenir quelque chose du mineur et pour le contrôler en normalisant certains comportements et certaines attentes- *Pédopiege* (Gouvernement du Canada, 2024).

⁵ Sextorsion ou extorsion sexuelle= forme de menace (*blackmail*) en ligne d'envoyer du contenu sexuellement explicite (image, photos, vidéos) d'une personne à quelqu'un d'autre, si elle refuse de lui envoyer de l'argent ou de lui procurer plus de contenu sexuel (Gouvernement du Canada, 2025).

propres au milieu institutionnel. En fait, le milieu institutionnel est reconnu pour être un facteur de risque important pour ces mineures rassemblées sous un même toit (Assemblée nationale du Québec, 2020 et Jacobson, 2016). Il expose les jeunes déjà vulnérables à des influences potentiellement négatives, voire à des formes de violence ou de prédation : valorisation criminelle, banalisation de la violence, comportements à risque et bien plus encore. Ces jeunes placées sont donc déjà considérées plus vulnérables, non seulement en raison de l'intervention de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) dans leur vie, mais aussi parce qu'ils présentent **un cumul de facteurs de risque** qui les rendent particulièrement plus susceptibles d'être des cibles faciles pour des proxénètes (ou *pimps*) zélés ciblant ce genre de profils (Assemblée nationale du Québec, 2020; Berry et al., 2017; Calvete et al., 2022; Cimino et al., 2017; de Vries et al., 2020; Gerassi et al., 2023; Jacobson, 2016; Kenny et al., 2020; Kinnish et al., 2023; McDonald et al., 2023; Mckibbin et al., 2022; McMahon et Reimers, 2013; Pereda et al., 2022; Rothman et al., 2021 et Sahl et al., 2021).

La littérature se concentre principalement sur les effets à long terme (dissociation, pertes de repères, altération de l'identité, trouble de stress post-traumatique, dépression, méfiance, hypervigilance, etc.) (Assemblée nationale du Québec, 2020 ; Lanctôt et al., 2020, 2023). En revanche, les moyens pour prévenir l'ES demeurent insuffisamment explorés en contexte institutionnel (Assemblée nationale du Québec, 2020 et Rothman et al., 2021). En grande partie parce que le phénomène est associé à un tabou social lorsqu'il implique des mineures, il n'en demeure pas moins que les interventions efficaces en centre restent mal définies. Plusieurs guides de pratique d'interventions sont envisageables (Fondation Marie Vincent, 2022 et MSSS, 2017). Cependant, l'ES en ligne représente un défi de taille, rendant l'encadrement des interventions plus difficile et complexe.

Distinction entre les profils de jeunes « à risque » et des victimes

Le cumul de facteurs de risque (abus sexuels, négligence, faible estime de soi, traumas complexes, abandons, santé mentale fragilisée, etc.) en lien avec l'ES et le fait d'être en centre sont en soi des indicateurs majeurs pour définir les jeunes « à risque ». Les victimes, quant à elles, sont associées aux cas signalés aux autorités (police ou Direction de la protection de la

jeunesse), où les abus sexuels et la fugue figurent parmi les signes les plus communs à l'ES (Assemblée nationale du Québec, 2020; Lalor et McElvaney, 2010 ; Lanctôt et *al.*, 2023; Pereda et *al.*, 2022 et Rothman et *al.*, 2021).

Les interventions (primaire- secondaire-tertiaire) et ses enjeux

Étant donné la complexité multifactorielle de cette problématique, sa prévention nécessite une réponse tout aussi complète, intégrée et coordonnée, voire systémique. Comme le suggèrent l'Organisation mondiale de la santé- OSM (2025) et l'Institut national de santé publique du Québec- INSPQ (2025), trois niveaux d'intervention préventive s'imposent pour répondre aux différents besoins des jeunes vulnérables : les interventions primaires, secondaires et tertiaires.

L'intervention primaire constitue des interventions **générales** auprès de l'ensemble d'une population souvent dans une optique éducative (ex. cours sur la sexualité, ateliers sur les relations saines, campagne de sensibilisation sur le consentement, etc.).

Les interventions secondaires ciblent davantage les individus **à risque** et/ou **déjà exposés** à l'ES en agissant majoritairement sur les facteurs de risque : les dynamiques relationnelles (relations saines/malsaines), l'historique d'abus physique/sexuels passés, avoir bénéficié des services de la protection de la jeunesse, avoir déjà vendu des services sexuels en échange de biens- matériels ou non-matériels), les symptômes dépressifs, etc.

Les interventions tertiaires, quant à elles, s'adressent plus spécifiquement **aux victimes** d'exploitation sexuelle dans une optique de sortie ou de rétablissement, d'un maintien du lien advenant un processus de sortie, d'une réinsertion sociale à la fin d'un épisode d'ES, d'accompagnement dans un processus de réappropriation de son pouvoir (*empowerment*), aider à développer des outils de résilience et plus encore.

Objectif de l'essai

La présente recension vise à répertorier les interventions auprès des jeunes « à risque » ou victimes d'exploitation sexuelle, plus spécifiquement en contexte institutionnel. Cette démarche vise à enrichir l'état des connaissances sur la prévention secondaire et tertiaire de l'exploitation sexuelle et des moyens d'en sortir. Les conclusions permettront de mettre en lumière des éléments clés pouvant orienter les interventions adaptées au contexte québécois.

Méthodologie

Les contours du phénomène de l'exploitation sexuelle demeurent difficiles à cerner. Le recours à un vocabulaire aussi exhaustif que possible est donc nécessaire pour aborder l'ensemble de la question. L'**Apendice A** permet de consulter les équations de recherche des mots-clés utilisés dans cet essai.

Mots-clés

Le concept de l'exploitation sexuelle (ES) génère un nombre important de résultats dans les bases de données, soit un peu plus de 6000. De ce concept, les notions de trafic sexuel, de vente, de *grooming*, de leurre, de prostitution, de coercition et d'industrie du sexe proposent un éventail large de documents. En combinant les termes « exploitation sexuelle » et « juvénile, mineurs, adolescents, jeunes », les résultats restent élevés, soit plus de 500. Les études ciblant les jeunes filles à risque et/ou ayant vécu des expériences d'exploitation sexuelle ainsi que les interventions, les approches, la prévention, les programmes, les thérapies, les pratiques fondées sur des données probantes sont retenues. La notion de jeune « à risque » comprend les concepts des services de la protection de la jeunesse, des milieux institutionnalisés et du statut de mineur. L'utilisation de termes booléens évite d'exclure des travaux traitant de l'ensemble du sujet. Les bases de données CINHALL, SocIndex, ERIC, Legal Source, Medline, Psychology and Behavioral Sciences et PsychInfo permettent l'identification des travaux de différentes disciplines dans le résumé et le titre. Tous les articles dans une autre langue que le français ou l'anglais sont exclus. Les dix dernières années ciblent la recherche des interventions les plus récentes.

Un plan de concept des mots-clés en anglais et en français, élaboré avec la bibliothécaire de l'UQTR, a permis d'identifier les études pertinentes pour la question. Ensuite, une consultation auprès d'une conseillère de recherche et responsable de la Veille Scientifique sur l'exploitation sexuelle des mineures du Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles (CRUJeF) a permis de cibler davantage les mots-clés et les synonymes liés au sujet. La Veille Scientifique est un bulletin bi-annuel visant « à diffuser les plus récentes connaissances en matière d'exploitation sexuelle des mineurs » (CRUJeF, 2023).

Stratégie de recherche

La stratégie de sélection est principalement orientée vers les études traitant de l'exploitation sexuelle des filles mineures. Par ailleurs, les critères de sélection ont intégré les milieux institutionnels (dont les services relatifs à la Direction de la protection de la jeunesse) ainsi que les interventions, les programmes et les approches en lien avec cette problématique. Six bases de données ont été consultées, 10 articles (n=10) sont retenus dont un chapitre de livre portant sur des interventions à préconiser en contexte d'exploitation sexuelle des personnes mineures. De plus, les moteurs de recherche Google Scholar et Sofia ont été utilisés pour la recherche de document en français. Les mots-clés « exploitation sexuelle des mineurs » et « intervention » ont permis d'identifier trois rapports de recherche, dont celui de la *Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs* (Assemblée nationale du Québec, 2020). Après consultation de la bibliographie des neuf numéros de la Veille Scientifique du CRUJeF (2023), huit articles (n=8) ont été sélectionnés en fonction de leur conformité aux critères d'inclusion dont ceux des milieux institutionnalisés et des modalités d'intervention. Enfin, la consultation des bibliographies à travers les articles par *effet boule de neige* a permis d'inclure quatre (n=4) articles supplémentaires répondant aux critères de sélection.

Au terme de cette démarche, **26 sources** sont incluses, offrant un volume suffisant pour explorer plusieurs facettes de la problématique. L'**Appendice B** présente le diagramme de flux de la sélection finale des documents.

Résultats

Les résultats présentés dans la section suivante regroupent la sélection des documents selon les différents auteurs, méthodologies, interventions ainsi que les principaux résultats. L'Appendice C témoigne du processus de sélection et résume l'ensemble des documents retenus.

Synthèse des données

Les études sélectionnées proviennent majoritairement des États-Unis (n= 10), du Canada (n= 6) et du Royaume-Uni (n= 5) tandis que les autres proviennent d'Espagne (n= 1), de l'Irlande (n= 1) et de l'Australie (n= 2). Une diversité de types de publications, incluant des articles scientifiques (n= 21), des rapports de recherche (n= 4), un chapitre de livre (n= 1) et un commentaire de lois (n= 1), provient de diverses bases de données couvrant différentes disciplines. En raison de cette diversité, les tailles des échantillons (n= 1 -1054) varient considérablement tout comme les âges (entre 12 et 21ans), les caractéristiques des participants (adultes/ mineures/ professionnels) et les méthodes pour aborder la problématique. Les contextes de centres de réadaptation ne sont pas toujours touchés, mais celui des services de la protection de la jeunesse ou des services sociaux sont systématiquement présents (Assemblée nationale du Québec, 2020 ; Berry *et al.*, 2017 ; Kenny *et al.*, 2023 ; Kinnish *et al.*, 2023 ; Lanctôt *et al.*, 2023 ; McDonald *et al.*, 2023 ;2024 ; McKibbin, 2017 ; McKibbin *et al.*, 2022 ; McMahon-Howard et Reimers, 2013 ;Pereda *et al.*, 2022 ; Sahl *et al.*, 2021 et Unwin et Jones, 2021). La majorité des travaux sélectionnés abordent les thèmes suivants : les modalités d'intervention (préventif, éducatif, thérapeutique, etc.) (Ballucci et Stathakis, 2022 ; Berry *et al.*, 2017 ; Calvete *et al.*, 2022 ; Côté *et al.*, 2021 ; Kinnish *et al.*, 2023 ; Hickle et Shuker, 2022 ; McMahon-Howard et Reimers, 2013 ; Peck, 2022 ; Unwin et Jones, 2021 et Weston et Mythen, 2020), les cadres de pratiques (thérapies, approches, programmes) (Ballucci et Stathakis, 2022 ; Berry *et al.*, 2017 ; Kenny *et al.*, 2020 ; Lanctôt *et al.*, 2023 ; McDonald *et al.*, 2024 ; McKenzie *et al.*, 2023 ; McKibbin *et al.*, 2022 ; Pereda *et al.*,2022 ; Rothman *et al.*, 2021 et Sahl *et al.*, 2021) et les attitudes à privilégier auprès des jeunes victimes d'exploitation sexuelle (Côté *et al.*, 2021 ; Kinnish *et al.*, 2023 ; Jacobson, 2016 ; Lanctôt *et al.*, 2023 et Weston et Mythen, 2020). L'ensemble du corpus a été publié au cours des cinq dernières années témoignant de l'attention

marquée pour le sujet. Trois documents sont en français alors que les 23 autres sont en anglais. Les trois documents en français sont issus de la littérature grise abordant plus spécifiquement des éléments propres au contexte québécois (Assemblée nationale du Québec, 2021 ; Côté *et al.*, 2021 et Lanctôt *et al.*, 2023). L'importance de la collaboration et du travail multidisciplinaire des parties prenantes autour de l'ES devient un thème central (Assemblée nationale du Québec, 2020; Ballucci et Stathakis, 2022 ; Berry *et al.*, 2017 ; Cimino *et al.*, 2017 ; Côté *et al.*, 2021 ; Hickle et Shuker, 2022 ; Jacobson, 2016 ; Lanctôt *et al.*, 2023 ; McDonald *et al.*, 2023 ;2024 ; McKibbin, 2017 ; McKibbin *et al.*, 2022 ; Kenny *et al.*, 2023 ; Kinnish *et al.*, 2023 ; Peck, 2022 ; Pereda *et al.*, 2022 ; Rothman *et al.*, 2021 ; Unwin et Jones, 2021 et Weston and Mythen, 2020). Une analyse par thèmes mettra en lumière les différents éléments d'intervention à prendre en considération pour des jeunes filles en exploitation sexuelle en contexte institutionnel.

En consultant l'**Appendice C**, deux types d'interventions préventives sont pertinents pour l'objectif de cet essai, soit les interventions en prévention secondaire et tertiaire en contexte institutionnel. Premièrement, ces jeunes sont déjà considérées « à risque » en raison de la présence de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) dans leur vie. Ainsi, l'identification des profils plus « à risque » demeure essentielle pour mieux intervenir sur les facteurs de risque liés à l'ES. L'intervention secondaire s'opère dans ce contexte pour intervenir en amont, pour modifier la trajectoire potentielle d'ES. Deuxièmement, les interventions tertiaires ciblent davantage les victimes d'exploitation sexuelle qui visent un rétablissement ou une sortie.

Intervention en prévention secondaire

Identifier les potentielles victimes constitue un enjeu central en matière de prévention et d'intervention. Dans cette optique, une formation spécialisée des **professionnels et des équipes de travail** s'avère essentielle. Celle-ci permet d'approfondir les connaissances en matière d'ES, à développer une expertise, à mieux reconnaître les signes les plus communs liés à l'ES — notamment grâce à des outils de dépistage ou d'évaluation du risque — et à développer des stratégies adaptées en ce qui concerne des situations plus ambiguës (de Vries *et al.*, 2020 ; Gerassi *et al.*, 2023 et McKibbin, 2017).

En ce qui concerne les jeunes institutionnalisées, **l'aspect éducatif** est tout aussi fondamental : il leur permet de reconnaître les contextes et les techniques de manipulation ou d'exploitation propre à leur réalité (Calvete et *al.*, 2022 ; Côté et *al.*, 2021 ; McDonald et *al.*, 2023 ; McKenzie et *al.*, 2010; Mickibbin 2017 ; Pereda et *al.*, 2022 ; Weston et Myhten, 2020). Par ailleurs, des programmes ciblant les jeunes présentant un profil « à risque » font l'objet d'évaluations afin de mesurer les retombées à court et moyen termes (Berry et *al.*, 2017 ; Calvete et *al.*, 2017 ; MacDonald et *al.*, 2023 ; 2024 ; McKenzie et *al.*, 2023, McKibbin et *al.*, 2022; Rothman et *al.*, 2021 ; Unwin et Jones ; 2021 et Weston et Mythen ; 2020). Les approches privilégiées sont celles sensibles au trauma (Jacobson, 2016 ; McKenzie et *al.*, 2023 ; McKibbin et *al.*, 2022 ; Rothman et *al.*, 2021), sur la résilience (Berry et *al.*, 2017 ; Calvete et *al.*, 2022), centrées sur les forces et sur la réappropriation du pouvoir d'agir (*empowerment*) (Jacobson, 2016 ; Unwin et Jones, 2021). D'autres programmes favorisent l'approche cognitivo-comportementale visant à atténuer les symptômes liés aux multiples traumatismes (issus de l'ES) et consolider les facteurs de protection déjà présents (Berry et *al.*, 2017 ; Calvete et *al.*, 2017 et MacDonald et *al.*, 2023 ; 2024). Ainsi, en développant une meilleure connaissance d'eux-mêmes, les jeunes « à risque » développent des stratégies qui favorisent l'établissement de relations saines, de l'affirmation de soi, de l'introspection, de la reconnaissance de leurs valeurs personnelles et du développement de leur sens critique.

L'usage **d'outils psychométriques** et d'évaluation du risque d'ES est une préoccupation primordiale abordé par dix auteurs différents (Assemblée nationale du Québec, 2020 ; Berry et *al.*, 2017 ; Jacobson, 2017 ; Kenny et *al.*, 2020 ; Kinnish et *al.*, 2023 ; McDonald et *al.*, 2023 ; 2024 ; Peck, 2022 ; Rothman et *al.*, 2021 ; Sahl et *al.*, 2021 et Unwin et Jones, 2021). En effet, l'utilisation de ces outils permet de mieux repérer ces profils « à risque ». Toutefois, l'efficacité des outils servant à détecter les facteurs de risque et même les risques proximaux⁶ liés à l'ES fait l'objet de dissensions quant à leur fidélité et leur validité scientifique (de Vries et *al.*, 2020 ; Gerassi et *al.*, 2023 ; Jacobson, 2016 ; McDonald et *al.*, 2023 ; 2024 ; McKibbin, 2017 ; Rothman et *al.*, 2021).

⁶ Selon de Vries et ses collègues (2020), les risques proximaux réfèrent aux facteurs de risque immédiats précipitant l'apparition ou précédant une situation associée à l'exploitation sexuelle.

En contexte institutionnel, il est préférable de privilégier des approches éducatives, souples et informelles afin d'alléger la lourdeur perçue par les jeunes du cadre institutionnel imposé (Jacobson, 2016 ; Pereda et *al.*, 2022 et Weston et Mythen, 2020). Il est essentiel de considérer la flexibilité, la notion de *care* (prendre soin), la gestion du risque et l'approche de la réduction des méfaits comme des éléments clés pour parler d'ES (Lanctôt et *al.*, 2023 ; McDonald et *al.*, 2023). En réalité, ces lignes directrices en intervention favorisent une relation de confiance plus solide, une gestion du risque plus efficace et une meilleure compréhension du vécu de la jeune.

Enfin, certains aspects liés aux attitudes à adopter — ou à proscrire — pour aborder et prévenir l'ES chez les mineurs doivent être pris en compte dans les interventions en prévention secondaire en ES. Les discours blâmant la victime (*victim-blaming*), le ton moralisateur/paternaliste et les discours alarmistes sont notamment à éviter (McKenzie et *al.*, 2023 ; Perada et *al.*, 2022 ; Weston et Mythen, 2020). À l'inverse, faire preuve d'authenticité, de sensibilité, de flexibilité, d'ouverture d'esprit, d'accueil, d'écoute, de non-jugement, de validation de leur vécu, de favoriser une relation de confiance et de susciter la réflexion sont des éléments fréquemment soulignés par les jeunes, eux-mêmes, mais aussi par les professionnels du milieu (Côté et *al.*, 2021 ; McDonald et *al.*, 2023 et Rothman et *al.*, 2021).

Intervention en prévention tertiaire

Ces interventions ciblent davantage les victimes d'exploitation sexuelle dans un objectif de rétablissement et de justice réparatrice. Les approches centrées sur la victime et sur le trauma sont sans équivoque à préconiser pour Ballucci et Stathakis (2022), Kinnish et ses collègues (2023) et Lanctôt et ses collaborateurs (2023). Les thérapies individuelles dont celles qui reposent sur l'approche cognitivo-comportementale se trouvent aussi parmi les interventions les plus nommées (Kenny et *al.*, 2020; Kinnish et *al.*, 2023; Lalor et McElvaney, 2010; Lanctôt et *al.*, 2023). La réduction des méfaits (Pereda et *al.*, 2021; Weston et Mythen, 2020), la médiation culturelle (Unwin et Jones, 2021), la gestion du risque partagée (Sahl et *al.*, 2021 et Weston et Mythen, 2020) et celle de la flexibilité dans les attitudes à privilégier sont aussi des réponses au rétablissement de ces victimes.

Par ailleurs, certains programmes de rééducation ou de réinsertion sociale (comme les groupes psychoéducatifs) (Berry et *al.*, 2017; Rothman et *al.*, 2021), diverses thérapies (art-thérapie, thérapie par le mouvement, entrevue motivationnelle, récits narratifs, groupes de survivantes) (Kenny et *al.*, 2020; Kinnish et *al.*, 2023; McKenzie et *al.*, 2023; Unwin et Jones, 2021), des attitudes spécifiques (ouverture, authenticité, réciprocité, sécurité, chaleur humaine, etc.) ainsi que différentes approches (« cercle vertueux», réduction des méfaits, approche centrée sur la victime, sur l'agresseur, sur les forces ou encore sur la résilience) contribuent à mieux s'adapter à la réalité des jeunes et à répondre à leurs besoins spécifiques (Calvete et *al.*, 2022; Hickle et Shuker, 2022; Kinnish et *al.*, 2023; McDonald et *al.*, 2023 ; Weston et Mythen, 2020). En outre, les modalités d'intervention peuvent varier, allant du travail individuel au travail de groupe, voire à l'accompagnement familial, afin d'atténuer les conséquences liées à l'exposition aux violences vécues dans les dynamiques d'exploitation (Assemblée nationale du Québec, 2020 et McKenzie et *al.*, 2023).

De plus, la collaboration entre tous les acteurs autour de la victime (la jeune, sa famille, la DPJ, la police, les avocats, les organismes communautaires, etc.) est essentielle pour mieux la soutenir. En impliquant toutes ces personnes, un réseau d'aide plus solide se crée, ce qui allège le fardeau porté par la victime. Parmi les collaborations probantes, celle des parents auprès des victimes d'ES est abordée par Hickle et Shuker (2022) et Jacobson (2016). Le modèle proposé du *cycle vertueux* (Hickle et Shuker, 2022) avance que le développement du pouvoir d'agir des parents (*parental empowerment*) en matière d'ES améliore non seulement la relation parent-enfant, mais aussi leurs stratégies de surveillance parentale dont la gestion du risque. Enfin, lorsque la jeune est appelée à participer activement à son rétablissement par le partage des responsabilités avec les intervenants, la gestion du risque devient plus facile. Ainsi, cela permet de re-créeer le lien de confiance (Balluci et Stathakis, 2022; Côté et *al.*, 2021 et McKibbin, 2017; McKibbin et *al.*, 2022).

Peu de littérature scientifique aborde la réalité québécoise des interventions pour prévenir l'exploitation sexuelle des mineurs en contexte institutionnalisé. Toutefois, le rapport de recherche de Lanctôt et ses collaborateurs (2022) tente une première analyse des pratiques prometteuses en proposant plusieurs programmes existants et déjà implantés auprès des victimes

d'ES. Karine Côté et son équipe (2021) s'intéressent plutôt aux perceptions des jeunes de la région du Bas-Saint-Laurent par rapport à la prostitution. À l'issue des *focus groups* et de questionnaires portant sur les raisons de quitter l'ES et de l'éviter, une analyse thématique a permis de répertorier les éléments clés pour intervenir auprès de jeunes du secondaire. Les attitudes de non-jugement, la possibilité d'avoir un espace pour s'exprimer, ainsi que la capacité de s'impliquer et de se mobiliser pour contribuer à la recherche de solutions sont manifestes. Par ailleurs, seul le plan d'action proposé par le Ministère de la sécurité publique (2021) et le rapport de la *Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs* (Assemblée nationale du Québec, 2020) abordent le contexte institutionnel des centres de réadaptation à la réalité québécoise.

En résumé, les interventions proposées rassemblent différentes approches et méthodes visant à prévenir les conséquences négatives de l'ES chez les jeunes. Le contexte institutionnel est souvent identifié comme un facteur de risque majeur, notamment en raison de son mandat d'accueillir des jeunes en difficulté et de son encadrement souvent restrictif (Assemblée nationale du Québec, 2020 ; Cimino et *al.*, 2017 et Jacobson, 2016). Toutefois, un écart persiste entre les recommandations issues de la littérature et ce qui se passe concrètement sur le terrain. Quelle est alors l'efficacité réelle des actions de prévention dans ces contextes ? Peu d'études permettent, à ce jour, d'en évaluer les effets à long terme.

Discussion

La section suivante abordera des notions de définitions de l'exploitation sexuelle, des prédicteurs de l'ES, des contextes institutionnels, des interventions et des programmes existants ainsi que de la collaboration intersectorielle, considérés comme des enjeux persistants.

Les définitions de l'exploitation sexuelle- l'importance du choix des mots

L'exploitation sexuelle est un phénomène qui évolue rapidement ce qui complique l'établissement d'une définition unique. Indépendamment du pays, de la culture, de l'époque, du cadre légal ou du champ d'étude l'ES est fréquemment réduite au stéréotype d'une « prostituée » sous l'emprise d'un proxénète (ou *pimp*). La réalité est que la dynamique entre la victime et son agresseur est plus insidieuse que l'on peut croire. La notion d'exploitation est unanime dans la définition d'un rapport de force inégal à des fins lucratives ou utilitaires. Dans cette même logique de profit, la stratégie repose sur l'utilisation du corps de l'individu (danse, photo, vidéo, etc.). Lorsque des mineures sont sollicitées, impliquées ou contraintes dans ces pratiques, cela soulève directement les enjeux de vulnérabilité et de protection.

Certains auteurs intègrent les notions plus larges **de trafic sexuel et de traite de personnes** (Ballucci et Stathakis, 2022; Cimino et *al.*, 2017; Côté et *al.*, 2021 et McKenzie et *al.*, 2023), tandis que d'autres insistent sur la nécessité de les distinguer (Berry et *al.*, 2017; McKibbin et *al.*, 2022 et Pereda et *al.*, 2022). De plus, le terme *prostitution* apparaît dans certains documents, mais sa définition, teintée de considérations politiques et historiques, vise à la différencier de l'exploitation sexuelle en évoquant les notions de choix et de consentement. De plus, le terme *travail du sexe* s'éloigne davantage de la connotation péjorative associée à la *prostitution* jusqu'à éventuellement l'associer à un emploi. Quoique le terme d'*exploitation sexuelle* tende à ratisser largement des sous-notions telles que le *grooming*, la sextorsion, la pornographie juvénile, il y a un consensus quant à la notion d'une dynamique relationnelle complexe et inégale (de Vries et *al.*, 2020; Gerassi et *al.*, 2023; Jacobson, 2016; Kinnish et *al.*, 2023; McKenzie et *al.*, 2023 et McMahon-Howard et Reimers, 2013). Il est donc essentiel de s'entendre sur une définition commune avant de mettre en place toute forme d'intervention en

matière d'exploitation sexuelle des mineures. Cela assure que la réponse apportée corresponde adéquatement à la réalité définie ainsi qu'aux composantes entendues.

Par ailleurs, les jeunes victimes d'exploitation sexuelle ne s'identifient pas toujours comme telles (Assemblée nationale du Québec, 2021; de Vries et *al.*, 2020; Pereda et *al.*, 2022; Rothman et *al.*, 2021 et Weston et Mythen, 2020). Le terme lui-même peut leur paraître flou, trop chargé de sens, voir pathologisant. Lorsqu'un lien affectif ou amoureux existe avec l'agresseur, il devient encore plus difficile de les amener à reconnaître leur situation d'exploitation sans risquer d'imposer une vision qui n'est pas la leur ou au risque d'un signalement à la DPJ. De plus, certains intervenants hésitent ou éprouvent un certain malaise à aborder directement la situation, par crainte que le simple fait de nommer la situation puisse être trop dur à entendre ou même provoquer un choc en soi- revictimisant (Côté et *al.*, 2021; Mckenzie et *al.*, 2023 et Pereda et *al.*, 2022).

Enfin, l'âge constitue un critère souvent contesté. À la lueur des différents documents consultés (**Appendice C**), aucune tranche d'âge ne fait consensus, bien que la notion de minorité soit généralement associée aux personnes de moins de 18 ans. Ce constat amène à s'interroger sur la manière dont la transition vers l'âge adulte est vécue par la suite, incluant les mineures qui ont un parcours en protection de l'enfance. Cette transition demeure particulièrement délicate, car la limite entre minorité et majorité est ambiguë, ce qui peut entraîner une interruption ou une discontinuité des services dès l'atteinte de la majorité.

Bref, une définition claire et commune doit être entendue au sein d'une équipe de professionnels et adaptée à la réalité des jeunes concernées.

Prédicteurs efficaces de l'ES pour une meilleure identification

En l'absence de définition unanime de l'exploitation sexuelle (ES), il n'est pas étonnant qu'aucun prédicteur spécifique ne puisse lui être clairement associé. De nombreuses publications soulignent la difficulté d'établir un lien clair entre certains facteurs de risque et un parcours linéaire menant à l'ES (Cimino et *al.*, 2017; de Vries et *al.*, 2020; Gerassi et *al.*, 2023; Kenny et *al.*, 2020; Kinnish et *al.*, 2023; Lalor et McElvaney, 2010; McDonald et *al.*, 2023; McKibbin, 2017 et Peck, 2022). Ainsi, l'enjeu d'identification claire des victimes par les acteurs est

incontestable étant donné que plusieurs comportements peuvent s'apparenter et être interprétés comme de la délinquance, des troubles du comportement ou encore de l'opposition.

De plus, l'ES est liée à plusieurs autres problématiques comme les abus sexuels, l'industrie du sexe et le crime organisé ce qui complexifie d'autant plus son identification, (Jacobson, 2016; Kenny *et al.*, 2020; Kinnish *et al.*, 2023; Lanctôt *et al.*, 2023; McDonald *et al.*, 2023; McKenzie *et al.*, 2020; Pereda *et al.*, 2022; Rothman *et al.*, 2021 et Weston et Mythen 2020). Bien que certains facteurs reviennent fréquemment dans la littérature — comme la fugue, les antécédents d'abus à l'enfance, l'exposition précoce à la sexualité, un faible soutien familial ou de relations significatives (Assemblée nationale du Québec, 2021; Berry *et al.*, 2017; Cimino *et al.*, 2017; de Vries *et al.*, 2020 et Gerassi *et al.*, 2023) — leurs présences ne permettent pas pour autant de prédire avec précision l'ES. Cette complexité contribue à la difficulté de mesurer de façon fiable sa prévalence et son incidence. Ainsi, les mots choisis et les dimensions mobilisées pour définir l'ES jouent un rôle central avant de parler d'identification.

L'importance d'identifier les personnes « **à risque** » et **les victimes** par des outils ou des protocoles clairs s'impose comme une priorité pour Jacobson (2016), Kenny *et al.* (2020), McDonald *et al.* (2023; 2024) et Peck (2022). Malgré la complexité liée à la nature criminelle et clandestine, évaluer systématiquement les personnes à risque pour mieux les identifier et intervenir rapidement sur l'ensemble, est mis de l'avant par plusieurs auteurs (McMahon-Howard et Reimers, 2013 et McDonald *et al.*, 2024). D'ailleurs, les tentatives d'utilisation d'outils d'évaluation du risque d'ES manquent souvent de validation ou de standardisation (Ballucci *et al.*, 2022; de Vries *et al.*, 2020; Gerassi *et al.*, 2023; Lanctôt *et al.*, 2023 et McDonald *et al.*, 2024). En fait, la plupart des outils sont construits « maison » et adaptés à la réalité locale (Berry *et al.*, 2017; Côté *et al.*, 2021 et de Vries *et al.*, 2020). Certains éléments de ces outils ne prennent pas en compte les risques spécifiques liés à l'exploitation sexuelle en ligne, un phénomène en forte expansion, notamment depuis la pandémie de 2020-2023 (Calvete *et al.*, 2022; Côté *et al.*, 2020; Gerassi *et al.*, 2023; Lanctôt *et al.*, 2020; Pereda *et al.*, 2022 et Weston et Mythen, 2020). Par ailleurs, d'autres éléments de ces outils plus sensationnalistes (gang de rue, tattoos, etc.) ne permettent pas aux jeunes de s'identifier à ce contenu alarmiste et déconnecté de leur réalité.

Échantillon et recherche en contexte institutionnel

La variation des échantillons est un enjeu majeur considérant que l'exploitation sexuelle est clandestine et que de répertorier un nombre est presque impossible. Il est, d'ailleurs, plus souvent facile de mener des recherches auprès de femmes adultes ayant vécu de l'ES à l'enfance, car impliquer des mineures soulève de nombreux défis éthiques. Ces défis sont d'autant plus marqués lorsqu'il s'agit de jeunes suivis par les services de la DPJ. En effet, outre la contrainte du statut de mineur s'ajoutent les impacts des traumatismes ayant conduit à leur prise en charge. De plus, d'autres facteurs limitent le recrutement d'un large échantillon au sein des milieux institutionnalisés : la maturité nécessaire pour aborder leur vécu, leur capacité d'introspection, leur volonté à témoigner, leur implication avec la DPJ, leur horaire chargé dans leur unité ainsi que les risques associés à dévoiler du contenu plus explicite par peur de représailles de leurs proxénètes (ou *pimps*- s'il y a) par peur d'un signalement additionnel, par honte ou par culpabilité d'en être victime. L'alliance recherche-pratique gagnerait à être connue et expérimentée pour mieux comprendre le phénomène.

Victimes ou « à risque » : une réelle distinction?

La distinction entre les jeunes avec des profils « à risque » et les victimes avérées d'exploitation sexuelle reste floue dans la littérature (Hickle et Shuker, 2022; Kenny *et al.*, 2020; et Mckibbin, 2017). Il n'y a pas de distinction entre les profils puisque les mêmes critères sur lesquels se basent l'identification s'appliquent tant aux personnes mineures à risque qu'aux victimes reconnues. C'est plutôt dans l'orientation des interventions que la distinction se fait. De plus, sans consensus, la notion de « risque » tend à englober un cumul de facteurs de risque, dont plusieurs sont fréquemment associés à l'ES. Une jeune est considérée comme une victime d'exploitation sexuelle lorsqu'il y a des procédures judiciaires entamées à ce sujet ou qu'elle soit reconnue comme telle par les professionnels. Un autre enjeu préoccupant réside dans le fait que certaines jeunes, bien qu'elles soient conscientes de leur exploitation, refusent de parler par crainte qu'un signalement soit fait, par crainte de représailles de leur proxénète (ou *pimp*), par honte ou par culpabilité lié au stigma et bien plus encore. Cette réticence rend donc difficile l'évaluation précise de l'ampleur du phénomène, ce qui laisse supposer que le nombre réel de

victimes est probablement supérieur aux statistiques officielles rapportées par les autorités. La dénonciation suppose une forme de collaboration, fondée sur un lien de confiance et volontaire entre la victime et les parties prenantes (Balluci et Stathakis, 2022). Cette collaboration doit donc tenir compte de la dynamique de violence et de manipulation dans laquelle est prise la victime et ne pas chercher à forcer la fin de la relation en soi.

Dans une dynamique d'exploitation sexuelle, les processus de sortie sont rarement linéaires: des allers-retours vers l'ES peuvent survenir, créant des zones grises qui laissent souvent les intervenants des milieux institutionnels dans l'impuissance (Cimino et al., 2017 et Kenny et al., 2020). Cette ambiguïté rend d'autant plus difficile la distinction des profils. Elle en est le résultat d'une évolution rapide du phénomène, influencée par les changements sociaux, les normes culturelles et l'émergence du phénomène en ligne. D'ailleurs, à l'ère du numérique, il est d'autant plus important de comprendre les mécanismes dans lesquels les jeunes se construisent et perçoivent leurs relations sociales. Le *sexting* et l'envoi de photos et de vidéos sexuellement explicites sont devenus des pratiques courantes de séduction entre adolescents. Pour Weston et Mythen (2020), l'échange de *sextos*, de vidéos ou de photos intimes doivent être interprétés avec précaution, en tenant compte du contexte et des intentions lors de l'évaluation du risque d'ES. Aussi, ces comportements posent plusieurs défis sur le plan légal et éthique. D'une part, la production et la diffusion de matériel pédopornographique constituent une infraction en soi grave. De l'autre, le fait qu'ils se courtisent sans contact sexuel direct remet en question les dynamiques relationnelles en jeu et la notion de consentement (Weston et Mythen, 2020). Cela amène à se demander où tracer la limite de l'application stricte de la loi et de ce qui relève de comportements sexuels considérés normaux chez les jeunes, d'autant plus si elles sont hébergées en centres de réadaptation.

Par ailleurs, depuis l'épisode des fugues de jeunes des centres de réadaptation vers l'ES en 2016 (Lebon, 2016 et Gagnon, 2020), les profils de jeunes plus délinquants qui s'adonnent à jouer un rôle actif dans le recrutement met en évidence l'aspect des potentiels proxénètes (ou *pimps*) ou agresseurs. Quoiqu'ils demeurent des victimes au sens de la loi, leur profil est souvent marqué par une précocité de comportements sexuels à risque, d'avoir fugué et de solliciter des pairs (McKibbin, 2017 ; McKibbin et al., 2022 et Weston et Mythen, 2020). Contrairement à ce

que l'on pense, ces recruteurs ne sont pas toujours des garçons. Par exemple, la série télévisée populaire *Fugueuse* met en lumière ce rôle de recruteuses, illustrant les stratégies de manipulation insidieuses, mais tout aussi destructrices. Cette réalité souligne l'importance de mettre en place des interventions spécifiques pour ces jeunes, afin d'éviter qu'ils fassent face à des accusations criminelles ou judiciaires. Étonnamment, seuls l'Assemblée nationale du Québec (2020) et le Ministère de la sécurité publique (2021) abordent les profils de recruteur en centre de réadaptation et en matière d'exploitation sexuelle. Mckibbin (2017) et Mckibbin et ses collègues (2022) mettent en lumière la prévention des comportements sexuels à risque et problématiques des jeunes en milieu institutionnalisé comme un élément clé pour repérer des profils susceptibles d'évoluer vers des formes de délinquance sexuelle, notamment le proxénétisme. En tenant compte des conséquences propres à chaque degré d'implication dans l'ES de la jeune, cette approche s'ajoute à celles axées sur la victime et sur une justice réparatrice.

Le contexte institutionnel

Déjà confrontées à de nombreuses difficultés, les jeunes prises en charge par la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) sont reconnues pour vivre des réalités complexes et faire face à plusieurs défis du quotidien. N'ayant pas choisi leur environnement de vie, l'ajout d'un encadrement structuré est loin de s'apparenter à un contexte de famille « normal » ni même de relations sociales « naturelles » (Assemblée nation du Québec, 2021; Jacobson, 2016 et Weston et Mythen, 2020). Que ce soit en famille d'accueil, en centre de réadaptation, ou à domicile avec le soutien des services de protection de l'enfance, le cadre restrictif imposé pose de réels défis. Au-delà des différents termes utilisés pour définir le milieu d'encadrement, l'enjeu principal réside dans l'équilibre délicat entre le mandat de protection et celle de la gestion d'un « juste » risque pour favoriser le meilleur développement de la jeune. Jacobson (2016), Pereda et *al.* (2022) et Weston et Mythen (2020) argumentent que la notion de normalité doit être fondamentale pour assurer un développement sain dans un contexte de centre pour jeunes en difficulté. Ainsi, l'impact de l'environnement institutionnel et de ses interactions avec la jeune ne doit pas à être négligé dans cette problématique. À certains égards, la dynamique de pouvoir et le sentiment d'obligation peuvent reproduire, pour ces jeunes traumatisées, une relation semblable à

celle vécue avec un proxénète (ou *pimp*). La littérature met en lumière que les attitudes telles que l'écoute, la flexibilité, la sensibilité ainsi qu'une évaluation des risques adaptée à la situation de la jeune en matière d'ES, sont nécessaires pour éviter de reproduire des dynamiques similaires. Toutefois, en pratique, les intervenants se heurtent souvent à leur propre malaise entre leur rôle de protéger la jeune et celui d'offrir une réponse adéquate à leur besoin, tout en reconnaissant le rôle actif de la jeune dans la prise de décisions. L'étiquette explicite de « jeune en difficulté » en centre de réadaptation peut engendrer des préjugés, parfois acceptés implicitement comme une évidence par les intervenants. Cette perception teinte les interventions et tend à faire oublier que la jeune a des forces et un potentiel expérientiel de résilience méconnus.

Une évaluation proactive de la situation de la jeune s'avère nécessaire pour offrir un accompagnement dynamique et conséquente avec son développement. L'approche de proximité et la réduction des méfaits sont des approches prometteuses avec les jeunes de ces milieux pour mieux concilier gestion du risque et respect du mandat de protection. Encourager la réflexion, l'introspection et impliquer la jeune activement dans l'intervention permet de mieux la comprendre, de rebâtir une relation de confiance et, ultimement, de lui offrir un accompagnement plus naturel et personnalisé (Berry *et al.*, 2017; Jacobson, 2016; PIPQ, 2023; Rothman *et al.*, 2021).

Puisque les conséquences à l'âge adulte sont bien réelles, la prévention demeure un levier crucial pour contrer l'exploitation sexuelle auprès des mineurs. À la lueur de cette recension, les interventions préventives secondaires et tertiaires sont unanimes pour cette clientèle vulnérable. Cinq (5) thèmes récurrents font l'objet d'une attention particulière : les formations spécialisées, les interventions psychosociales (thérapies, programmes, groupes, etc.), les attitudes à favoriser, l'environnement favorable pour parler d'ES auprès des jeunes institutionnalisées et la collaboration intersectorielle.

Des professionnels formés et outillés

La formation des professionnels en milieu institutionnel sur l'exploitation sexuelle des mineures est primordiale pour reconnaître les signes précurseurs et les facteurs de risque associés à cette problématique. Elle permet d'approfondir leurs connaissances sur le sujet, de développer

des compétences pour mieux intervenir et d'être plus sensible aux réalités complexes vécues par ces jeunes, et ce même celle véhiculée en ligne (Ballucci et Stathakis, 2022; Calvete et al., 2022; Côté et al., 2021; McKibbin, 2017; McMahon-Howard et Reimers, 2013 et Peck, 2022).

L'implantation de procédures, de protocoles et de politiques claires constituent des éléments indispensables pour structurer une réponse à l'intervention adéquate et pour développer une expertise commune (Cimino et al., 2017; Côté et al., 2021; Jacobson, 2016; Lalor et McElvaney, 2010; Lanctôt et al., 2023 et McKibbin, 2017). Toutefois, bien que certains outils d'évaluation du risque d'ES comme le *Trafficking victim's identification tool* (TVIT, Vera I, 2014) proposé par Gerassi et ses collègues (2023), le *Sexual exploitation risk assesement framework* (SERAF, Barnardo, 2007) par Berry et al., 2017 et le *York Sex Trafficking screening tool* (2022) par McDonald et ses collègues (2023), leur utilisation reste limitée en raison de l'absence de validation scientifique. Ainsi, l'identification efficace des profils « à risque » demeure un enjeu en soi.

La formation approfondie sur l'ES et l'usage d'outils constituent un levier essentiel. Cela permet non seulement d'accompagner les jeunes « à risque », mais aussi à développer un lien de confiance propice à d'éventuels dévoilements surtout en milieu institutionnel. D'ailleurs, distinguer les profils de jeunes « à risque » des victimes demeure un enjeu ambigu considérant que les mêmes critères sont utilisés pour les définir. Cependant, c'est dans l'orientation des services que la distinction entre les deux profils s'opère, d'où le rôle de l'intervention secondaire comme un élément clé. Encourager le dialogue avec ces jeunes, dans un langage adapté à leur réalité, est prometteur.

Cependant, un écart persiste entre les résultats issus de la littérature et la réalité terrain vécue par les intervenants. En effet, cela engendre certains malaises de la part des intervenants qui doivent souvent composer avec des zones grises propres à la problématique ou susceptibles d'en faire émerger d'autres, interreliées. Par ailleurs, la formation spécialisée des professionnels est aussi nécessaire pour accompagner les victimes qui entament des procédures judiciaires afin de les soutenir tout au long du processus et d'éviter la polyvictimisation.

Des jeunes informés et des services spécialisés en centre de réadaptation

La formation est aussi une stratégie d'intervention préventive secondaire favorable pour les jeunes ayant des profils « à risque » ou qui ont déjà vécu des expériences d'ES. En fait, plusieurs modalités dont l'intervention de groupe et les programmes pour prévenir l'ES figurent parmi plusieurs documents qui répondent au besoin de briser l'isolement, au besoin de socialiser et à leur besoin de sécurité (Berry et *al.*, 2017; Lanctôt et *al.*, 2020; McDonald et *al.*, 2024; Rothman et *al.*, 2021 et Unwin et Jones, 2021). Bien qu'il y ait peu d'écrits qui évaluent les programmes et les retombées à long terme, il n'en demeure pas moins que la force du groupe favorise l'échange d'opinion et de réflexion et cela permet de créer des liens tout en ayant comme objectifs de consolider leurs facteurs de protection et leurs forces (Rothman et *al.*, 2021, PIPQ, 2023). Par ailleurs, le besoin de crédibilité des jeunes à être compris par rapport à leur vécu n'exclut pas l'approche spécifique de survivantes de l'ES et des paires-aidantes. L'exposition aux récits narratifs de survivantes doit être pensée avec prudence : si ces témoignages peuvent avoir un impact positif, ils peuvent aussi, à l'inverse, conduire à une revictimisation ou à des formes de blâme envers la victime (*victim-blaming*) (Calvete et *al.*, 2022 ; McKenzie et *al.*, 2023 ; McKibbin, 2017 ; Pereda et *al.*, 2022 et Weston et M). Le processus de rétablissement d'une jeune victime d'exploitation sexuelle est à la fois non-linéaire, complexe et unique. Il nécessite une approche personnalisée, sensible au trauma et centrée sur la victime. Cette approche doit rester souple afin de répondre à l'évolution constante de la situation. Plusieurs sources mettent de l'avant des **interventions individualisées sous forme de thérapie et de groupe de soutien** soulignant l'importance d'un accompagnement centré sur la relation, la sécurité (physique et mentale) et le développement du pouvoir d'agir (Kinnish et *al.*, 2023; Lanctôt et *al.*, 2023; Rothman et *al.*, 2021 et Unwin et Jones, 2021). D'autres, en revanche, privilégient une **approche plus globale**, qui tient compte de l'environnement social, familial et institutionnel dans lequel s'inscrit la jeune (Lalor et McElvaney, 2021; McDonald et *al.*, 2024; Peck, 2022 et Pereda et *al.*, 2022). La notion de **normalité** pour les jeunes en centre est importante pour Jacobson (2016) et Perada et *al.* (2022) surtout dans le contexte inhabituel que représente la DPJ. Par ailleurs, plusieurs auteurs soulignent l'importance de permettre à la jeune de jouer **un rôle actif** au sein de son propre processus de rétablissement même si cela peut créer un malaise chez les intervenants

dont le mandat est centré sur la protection (Assemblée nationale du Québec, 2020; Ballucci et al., 2022; Côté et al., 2021; Gerassi et al., 2023; Kinnish et al., 2023; Lalor et McElvaney, 2010; McDonald et al., 2023; McKibbin, 2017; McKibbin et al., 2022; Pereda et al., 2022; Rothman et al., 2021; Unwin et Jones, 2021 et Weston et Mythen, 2020). En effet, malgré le rôle protecteur que peut jouer l'adulte, la jeune reste la personne qui se connaît le mieux. Il est donc essentiel de lui redonner le contrôle et la confiance qu'elle a pu perdre sous contrôle de son proxénète (ou *pimp*) ou de son agresseur. Enfin, la gestion du risque de retourner vers des épisodes de fugues ou d'exploitation fait partie intégrante du processus de rétablissement. Ce risque qui tombe parfois en contradiction avec le mandat de protection des milieux institutionnalisés peut être mieux géré en adoptant une approche de réduction des méfaits ou celle du partage de décision (*shared decision making- SDM*), proposée par Sahl et son équipe (2021). Ainsi, la co-construction de liens réels et de la transparence dans la relation permettront à la jeune de reprendre le contrôle sur sa vie.

En centre de réadaptation, cette approche globale doit être d'autant plus considérée pour mieux comprendre la situation de la jeune et mieux situer le risque de compromission à son égard. Les ateliers de prévention offerts par l'entremise de la programmation de réadaptation de ces centres doivent être sensibles aux conditions dans lesquelles les jeunes sont contraints et adapter le contenu en conséquence. Autrement, la confrontation et le ton répressif pour aborder des sujets sensibles comme l'ES sont voués à l'échec. Plutôt que de les dissuader des risques, considérant déjà qu'ils en possèdent une bonne quantité, miser sur leurs forces comme l'estime, leurs valeurs personnelles, leurs succès, leur potentiel de résilience et bien plus, est plus encourageant pour la jeune qui se heurte déjà à un quotidien difficile.

Les attitudes à adopter dans les écrits qui mentionnent le non-jugement, la flexibilité, la souplesse et la normalité sont indispensables pour pouvoir parler d'ES avec les jeunes. Déjà contraintes à un milieu de vie imposé par la loi, ces jeunes ont besoin de se sentir normales, besoin de liberté, de légèreté et d'empathie à l'égard de leurs forces et de leurs expériences. Elles ont besoin de relations normales qui s'apparentent à celles d'une famille.

La collaboration intersectionnelle et l'approche écosystémique

Une chose est claire : la collaboration intersectorielle fait largement consensus dans plusieurs recommandations et conclusions des documents consultés apparaissant comme une réponse essentielle à cette problématique (Assemblée nationale du Québec, 2020; Ballucci *et al.*, 2022; Berry *et al.*, 2017; Cimino *et al.*, 2017; Côté *et al.*, 2021; Hickle et Shuker, 2022; Kenny *et al.*, 2020; Kinnish *et al.*, 2023; Lanctôt *et al.*, 2023; McDonald *et al.*, 2023; 2024; McKibbin, 2017; McKibbin *et al.*, 2022; Peck, 2022; Pereda *et al.*, 2022; Rothman *et al.*, 2021; Sahl *et al.*, 2021; Unwin et Jones, 2021 et Weston et Mythen, 2020). En effet, comme le décrit Annie Fontaine et son équipe (2024) de recherche, « la collaboration intersectorielle réfère à une action qui réunit des actrices et acteurs de différents secteurs pour instaurer des pratiques complémentaires dans le cas de situations complexes ». Ainsi, le principe de cette collaboration intersectorielle contribue non seulement à travailler ensemble, mais de pouvoir se mobiliser collectivement. Dès lors, le malaise que portent les services de la DPJ à la gestion du risque peut être partagé avec d'autres instances comme le communautaire pour prévenir les fugues, comme le programme sous forme de groupe d'intérêt clinique et de soutien (GPS) (Centre intégré universitaire de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale- CIUSSS-CN, 2018), le partenariat avec les travailleurs de rue, les équipes de police spécialisée auprès de survivantes d'ES, la paire-aidance, les parents et bien plus encore. En favorisant une réponse plus concertée et globale, les limites des mandats des uns et des autres deviennent complémentaires et moins diffuses. Une coordination solide doit cependant exister pour mobiliser tous les acteurs et répondre aux besoins spécifiques de tous au sein d'un même objectif (Assemblée nationale du Québec, 2020; Cimino *et al.*, 2017; Lanctôt *et al.*, 2023; McDonald *et al.*, 2024; McKibbin *et al.*, 2022; Sahl *et al.*, 2021). Cette collaboration permet également d'aborder toutes ses composantes allant de la victime identifiée, aux comportements sexuels « à risque », aux profils plus délinquants susceptibles d'évoluer vers le proxénétisme jusqu'aux politiques et aux lois visant à lutter contre l'ES. En résumé, cette complémentarité met en lumière que les lacunes des uns sont compensées par les forces des autres rendant possible une offre de services variée et accessible pour les jeunes.

L'approche écosystémique, quant à elle, permet de répondre aux besoins globaux de la jeune, en tenant compte de l'évolution de sa situation et en facilitant les transitions au gré de son propre développement (Cimino et *al.*, 2017; Hickle et Shuker, 2022; Lalor et McElvaney, 2010; McDonald et *al.*, 2023; 2024; McKibbin, 2017; McKibbin et *al.*, 2022; Pereda et *al.*, 2022 et Sahl et *al.*, 2021). Bien que certaines initiatives, comme les Services intégrés en abus et maltraitance (SIAM) (CIUSSS-CN, 2025) et la Table régionale sur l'exploitation sexuelle des mineurs (SPVQ, 2019), s'inscrivent dans cette logique, la mise en place d'une instance indépendante serait souhaitable. Une telle structure pourrait offrir une réponse à la fois holistique⁷ (McKenzie et *al.*, 2023 ; McKibbin, 2017 et Peck, 2022) et aussi complète que possible en tenant compte de l'ES : intégrant les ateliers de prévention secondaire comme SELFIE⁸ et MIRE⁹ (PIPQ, 2024).

Par ailleurs, il existe peu de documents permettant d'évaluer rigoureusement l'implantation des programmes ou des interventions, ce qui rend plus difficile l'analyse de leurs retombées réelles. Cette lacune limite la capacité à pouvoir généraliser ou à juger de l'efficacité universelle des interventions ou des programmes actuellement déployés (Kinnish et *al.*, 2023; Lalor et McElvaney, 2010; Lanctôt et *al.*, 2023; McKibbin, 2017; Peck, 2022 et Sahl et *al.*, 2021).

Retombées

Cette recension met en lumière plusieurs éléments, tels que le recours au *vécu partagé*, l'utilisation d'ateliers préventifs ou à visée de réinsertion sociale, le *rôle-conseil* au sein d'équipe multidisciplinaire ainsi que l'importance d'une approche écosystémique (Puskas et *al.*, 2012). Ensemble, ces éléments traduisent la vision québécoise de la psychoéducation et de ses principes fondamentaux. Même si la notion de « psychoéducation » varie selon les contextes — notamment à l'international —, cette approche, centrée sur le développement des capacités d'adaptation,

⁷ Définition de « réponse holistique » : prendre en compte la personne dans sa globalité et non seulement axée sur le « problème » e. i., l'exploitation sexuelle.

⁸ Neufs (9) ateliers de prévention de groupe hebdomadaires sur les thèmes de la sexualité, de l'exposition de soi, des limites, du fondement, de l'intimité et de l'estime (PIPQ, 2025).

⁹ Neufs (9) ateliers de groupe hebdomadaires sur les thèmes des stéréotypes de genre, de la masculinité, du harcèlement, des relations amoureuses, du consentement et de la pornographie (PIPQ, 2025).

s'avère pertinente et mérite davantage d'être mise de l'avant pour répondre aux besoins liés à l'exploitation sexuelle des mineurs.

De plus, le *rôle-conseil* au sein d'équipes multidisciplinaires répond au besoin d'une coordination efficace et d'une réponse concertée. Cette approche n'éluide pas les défis inhérents au travail d'équipe, mais elle offre des outils concrets pour y faire face. En misant sur le développement de mécanismes d'adaptation, la psychoéducation mérite d'être davantage explorée.

Enfin, sa perspective développementale et écosystémique reconnaît la complexité des trajectoires des jeunes victimes ou à risque d'ES, en intégrant les facteurs de risque à long terme, surtout lors du passage à l'âge adulte. (Cimino *et al.*, 2017; de Vrie *et al.*, 2020 ; Hickle et Shuker, 2022; Lanctôt *et al.*, 2023 et Lalor et McElvaney, 2010). Elle offre ainsi une analyse plus fine des interactions entre l'individu et ses environnements proximaux, en vue de favoriser une meilleure adaptation.

Limites et recommandations

Cet essai comporte certaines limites. D'abord, les bases de données consultées ont restreint l'exploration d'un champ d'expertise plus vaste, contrairement à ce qu'aurait permis un outil comme Covidence, dont l'accès n'était toutefois pas possible en raison de l'absence de licence. Ensuite, les mots clés utilisés ont conduit à une sélection majoritairement anglophone de la littérature, malgré l'inclusion des termes « prostitution » et « prostitution juvénile » dans l'ensemble des bases de données mentionnées. Cela étant dit, peu de documents en provenance de la France sont ressortis. La sélection de certains termes au détriment d'autres constitue une limite en soi dans la méthodologie, compte tenu de la diversité et de la complexité des définitions possibles associées au concept de l'ES. Par ailleurs, peu de littérature grise a été intégrée à cet essai, ce qui a mené à l'exclusion de plusieurs documents d'expertise issus d'organismes communautaires et d'autres acteurs œuvrant dans le domaine, notamment ceux du Projet Intervention Prostitution Québec (PIPQ), ceux de la Fondation Marie Vincent (2022), ceux des instituts de recherche universitaire (Brisebois et Fredette, 2021 ; CIUSSS-CN, 2016 et Lanctôt *et al.*, 2025), ceux du Service de police de la ville de Québec (SPVQ, 2019) et ceux des *Table*

régionale de Québec sur l'exploitation sexuelle des mineurs. Pourtant des sources précieuses d'information terrain et de pratiques d'intervention auraient enrichi le présent essai. Aussi, la sélection d'un échantillon de 26 documents limite la portée et la généralisation des résultats. Plusieurs échantillons de l'essai excluent souvent les réalités vécues par les garçons, les personnes issues de minorités ethniques ainsi que celles de la diversité sexuelle et de genre qui peuvent se retrouver dans les milieux institutionnalisés. Cela dit, encore aujourd'hui, le phénomène touche majoritairement les filles ce qui oriente les recherches principalement vers cette population. Enfin, l'adolescence n'a pas été définie par une tranche d'âge précise, car cet essai cherchait surtout à explorer au maximum les informations liées à l'exploitation en contexte institutionnel et à son évolution.

Conclusion

Un modèle québécois?

L'intervention auprès des jeunes institutionnalisées en contexte d'exploitation sexuelle est une réalité complexe et multifactorielle. Elle requiert une approche ancrée à la fois dans la pratique et dans la recherche, afin de garantir des actions significatives et efficaces. Il apparaît essentiel de travailler en proximité avec la jeune, de lui reconnaître son expérience personnelle et d'éviter l'approche moralisatrice— et ce, malgré un mandat de protection. L'autodétermination, le pouvoir d'agir et la valorisation des forces doivent être mis de l'avant, dans une posture d'ouverture et de favoriser le dialogue.

Au Québec, bien que plusieurs initiatives et projets proposent des pistes de solutions, aucun programme structuré de prévention n'a encore été évalué scientifiquement (Assemblée nationale du Québec, 2020 et Lanctôt et *al.*, 2023). Cela souligne donc, l'urgence de poursuivre les travaux de recension, d'analyse et de mesure des effets. Par ailleurs, le phénomène gagne en importance dans l'espace numérique comme en témoigne l'opération STEEL¹⁰, révélant

¹⁰ Le projet STEELE a réuni les forces policières de l'Ontario, de la GRC et de la SQ, de février à mars 2025. Cette opération a su révéler une facette encore méconnue du phénomène en ligne. Ils ont procédé à 106 arrestations et ont saisi 1 132 appareils électroniques pour du contenu pédosexuel obtenu selon des procédés qui révèlent de la définition même de l'ES.

l'ampleur et la diversité des formes que prend l'ES surtout en ligne (Gendarmerie royale du Canada, 2025).

Pour conclure, de nombreuses initiatives existent déjà (SELFIE¹¹, MIRE¹², ACTES¹³, le projet Z¹⁴, le projet CHANCE¹⁵, le projet GOLD¹⁶, le projet SPHÈRES¹⁷ et bien plus encore), mais leur pertinence et efficacité demeure peu documentée de manière rigoureuse. Si ces actions témoignent d'un engagement réel sur le terrain, il est impératif d'en évaluer systématiquement les retombées afin de s'assurer de leur efficacité à court, moyen et long terme. Une réponse optimale à l'ES ne peut être envisagée sans une documentation rigoureuse et sans une justification scientifique des pratiques d'intervention. Cette responsabilité collective nécessite un engagement coordonné de toutes les parties prenantes et ce, à travers une mobilisation intersectorielle soutenue. L'ES des mineurs « *c'est l'affaire de tous!* » (CIUSSS-CN, 2021).

¹¹ Ateliers de groupe sur la prévention de l'ES des filles (PIPQ, 2025)

¹² Ateliers de groupe sur la prévention de l'ES les profils plus délinquants (PIPQ, 2025)

¹³ Intervention pour « les personnes susceptibles d'avoir des activités de proxénétisme ». (Institut universitaire jeunes en difficulté- CCSMTL, 2024)

¹⁴ Services de soutien et d'accompagnement individualisé aux jeunes victimes ou à risque d'ES entre 12 et 24 ans de Laval, Montréal. (CAVAC de Laval, 2025)

¹⁵ Services spécialisés déployés dans des familles d'accueil pour les victimes de trafic humains et trafic sexuel (Citruc Health Network Inc., 2017).

¹⁶ Services d'*outreach* et *drop in* en Floride pour les jeunes et jeunes adultes qui vivent des situations d'ES- aide à leur rétablissement (Kristi House, 2025).

¹⁷ « Le programme Sphères est une action concertée et intégrée. Unique au Québec, ce modèle de collaboration intersectorielle facilite une prise en charge proactive et personnalisée des participant·e·s. » (SPHÈRES, 2025).

Références

- Assemblée nationale du Québec. (2020). *Rapport de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs*. <https://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/csesm-42-1/index.html>
- Ballucci, D. et Stathakis, F. (2022). Re-conceptualizing success: Investigating specialized units responses to the sexual trafficking of female victim-survivors. *Feminist Criminology*, 17(5), 661-683. <https://doi.org/10.1177/15570851221114396>
- Berry, L. J., Tully, R. J. et Egan, V. (2017). A case study approach to reducing the risks of child sexual exploitation (CSE). *Journal of Child Sexual Abuse: Research, Treatment, & Program Innovations for Victims, Survivors, & Offenders*, 26(7), 769-784. <https://doi.org/10.1080/10538712.2017.1360428>
- Brisebois, R-A. et Fredette, C. (2021). *Cadre de référence en matière d'exploitation sexuelle*. https://iujd.ca/sites/iujd/files/media/document/Exploitation_sexuelle_LR.pdf
- Calvete, E., Orue, I. et Gámez-Guadix, M. (2022). A preventive intervention to reduce risk of online grooming among adolescents. *Psychosocial Intervention*, 31(3), 177-184. <https://doi.org/10.5093/pi2022a14>
- CAVAC de Laval. (2025). *Zéro exploitation*. <https://zeroexploitation.ca/projet-z/>
- Centre intégré universitaire de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSS-CN). (2016). *Guide de prévention et d'intervention en prostitution juvénile*. CIUSSS-CN.
- Centre intégré universitaires de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSS-CN). (2019). *GPS: groupes de projet et de soutien*. https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sites/d8/files/docs/Aproposdenous/Publications/gps_2019.pdf
- Centre intégré universitaires de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSS-CN). (2025). *SIAM : services intégrés en abus et maltraitance*. <https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/services/jeunesse/protection-jeunesse/siam>
- Centre intégré universitaires de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSS-CN). (2021). *Contrer l'exploitation sexuelle, c'est l'affaire de tous!*. <https://sway.office.com/hCmDx26BMJlVf?ref=Link>
- Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles (CRUJeF). (2023). *Veille scientifique sur l'exploitation sexuelle des mineurs*. CRUJeF- Publication. <https://www.crujef.ca/publications/veille-scientifique-sur-lexploitation-sexuelle-des-mineurs#:~:text=La%20veille%20scientifique%2C%20c'est,d'informations%20scientifiques%20%C3%A0%20jour.>
- Cimino, A. N., Madden, E. E., Hohn, K., Cronley, C. M., Davis, J. B., Magruder, K. et Kennedy, M. A. (2017). Childhood maltreatment and child protective services involvement among the commercially sexually exploited: A comparison of women who enter as juveniles or as adults. *Journal of Child Sexual Abuse: Research, Treatment, & Program Innovations for Victims, Survivors, & Offenders*, 26(3), 352-371. <https://doi.org/10.1080/10538712.2017.1282575>

- Citrus health network inc. (2017). *Citrus Helping Adolescents Negatively impacted by Commercial Exploitation: The CHANCE program*. <https://citrushealth.org/chance>
- Code criminel, L.R., ch. C-46, art. 153. (1989). <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-46/page-25.html>
- Code criminel, RLRQ chap. I-8, r. 9, art. 2 (2021). <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cr/I-8,%20r.%209>
- Côté, K. (2020). *Connaître les jeunes et leurs perceptions pour mieux prévenir la prostitution et l'exploitation sexuelle*. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4171318>
- CyberAide. (2022). *Résultats obtenus*. <https://www.cybertip.ca/fr/qui-nous-sommes/resultats/>.
- de Vries, I., Kafafian, M., Goggin, K., Bouchard, E., Goldfarb, S. et Farrell, A. (2020). Enhancing the identification of commercial sexual exploitation among a population of high-risk youths using predictive regularization models. *Child Maltreatment*, 25(3), 318-327. <https://doi.org/10.1177/1077559519889178>
- Ducak, D., Narasimhan, S., Ripkey, C. E. et Evans, D. P. (2022). Perspectives of stakeholders working to end the commercial sexual exploitation of children in Atlanta, Georgia. *Violence and Gender*, 9(2), 73-79. <https://biblioproxy.uqtr.ca/login?url=https://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=psyh&AN=2022-70530-003&site=ehost-live>
- Ending the game. (2025). *Reducing recidivism by breaking bonds of attachment to traffickers and “The Game” lifestyle*. <https://www.endingthegame.com/#:~:text=This%20psychoeducational%20curriculum%20empowers%20survivors,or%20before%20their%20exploitation%20experience.>
- Fondation Marie Vincent. (2022). *Guide d'intervention en exploitation sexuelle*. <https://marievincent.org/wp-content/uploads/2022/11/guide-intervention-aupres-des-jeunes-Final-WEB.pdf>
- Fontaine, A., Couvrette, R., Demuynck, C., Pivert, L. et Sousa-Caron, A. (2024). *La collaboration intersectorielle entre le réseau public de la santé et des services sociaux et les organismes communautaires impliqués dans l'intervention de proximité auprès des personnes désaffiliées et marginalisées à Québec : rapport de recherche*. Université Laval, Centre de recherche Jeunes, familles et réponses sociales (JEFAR), <https://www.jefar.ulaval.ca/sites/jefar.ulaval.ca/files/uploads/Rapport%20de%20recherche-Collaboration%20intersectorielle-AFontaine%20ULaval-juin2024.pdf>
- Gagnon, K. (2020). *Fugueuses : retour à la case départ?* Journal La Presse. <https://www.lapresse.ca/actualites/2020-09-07/fugueuses-retour-a-la-case-depart.php>
- Gendarmerie royale du Canada- GRC. (5 mars 2025). *Le projet STEEL mène à l'arrestation de 106 auteurs de délits sexuels en ligne sur des enfants*. <https://grc.ca/fr/nouvelles/2025/03/projet-steel-mene-larrestation-106-auteurs-delits-sexuels-en-ligne-sur-enfants>
- Gerassi, L. B., Cruys, C., Hendry, N. et del Carmen Rosales, M. (2023). How do providers assess young people for risk of sex trafficking? Observed indicators, follow-up, and assessment

- questions from a sample of social service providers. *Children and Youth Services Review*, 148, 1-11. <https://doi.org/10.1016/j.chidyouth.2023.106906>
- Gouvernement du Canada. (2024). *Les dangers en ligne: le conditionnement*. <https://www.canada.ca/fr/securite-publique-canada/campagnes/exploitation-sexuelle-enfants-en-ligne/conditionnement-en-ligne.html>
- Gouvernement du Canada. (2025). *Les dangers en ligne: le sexting et la sextorsion*. <https://www.canada.ca/fr/securite-publique-canada/campagnes/exploitation-sexuelle-enfants-en-ligne/sexting-sextorsion.html>
- Gouvernement du Québec- Ministère de la sécurité publique (MSP). (2021). *Briser le cycle de l'exploitation sexuelle: Plan d'action gouvernemental 2021-2026 en réponse aux recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/securite-publique/publications-adm/plans-action/RA_PL_ESM_2022-12-01.pdf.
- Hickle, K. et Shuker, L. (2022). The 'virtuous' cycle of parental empowerment: Partnering with parents to safeguard young people from exploitation. *Child & Family Social Work*. <https://doi-org.biblioproxy.uqtr.ca/10.1111/cfs.12982>
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). (2025). *La prévention des problèmes de santé psychologique au travail*. <https://www.inspq.qc.ca/risques-psychosociaux-du-travail-et-promotion-de-la-sante-des-travailleurs/risques-psychosociaux-du-travail>
- Institut universitaire jeunes en difficulté- CCSMTL. (2024). *Activité clinique sur la traite et l'exploitation sexuelle*. <https://iujd.ca/fr/actes>
- Jacobson, P. (2016). Promoting "Normalcy" for Foster Children: The Preventing Sex Trafficking and Strengthening Families Act. *Missouri Law Review*, 81(1), 251–270.
- Kenny, M. C., Helpingstine, C., Long, H. et Harrington, M. C. (2020). Assessment of commercially sexually exploited girls upon entry to treatment: Confirmed vs At risk victims. *Child Abuse & Neglect*, 100. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2019.104040>
- Kinnish, K., Perry, E. W., Reuben, K., O'Hara, K. et Self-Brown, S. (2023). Child sex and labor trafficking: Psychological perspectives on risk factors, impacts, and interventions. Dans S. L. Moeschberger et L. E. Miller-Graff (dir.), *Psychological perspectives on understanding and addressing violence against children: Towards building cultures of peace* (p. 105-131). Oxford University Press. <https://biblioproxy.uqtr.ca/login?url=https://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=psyh&AN=2023-24881-007&site=ehost-live>
- Kristi House. (2025). *Project GOLD*. <https://kristihouse.org/services/child-sex-trafficking/>
- Lalor, K. et McElvaney, R. (2010). Child sexual abuse, links to later sexual exploitation/high-risk sexual behavior, and prevention/treatment programs. *Trauma, Violence, & Abuse*, 11(4), 159-177. <https://doi.org/10.1177/1524838010378299>
- Lanctôt, N., Reid, J. A. et Laurier, C. (2020). Nightmares and flashbacks: The impact of commercial sexual exploitation of children among female adolescents placed in residential care. *Child Abuse & Neglect*, 100. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2019.104195>

- Lanctôt, N., Perrin-Plouffe, R., Lafortune, D., Couture, S., Collin-Vézina, D., Pascuzzo, K., et Villeneuve, M-P. . (2023). *Pratiques prometteuses auprès de jeunes exploités sexuellement : une étude de portée*. https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/21231/lanctot_nadine_rapport_final_CRSH_pratiques_prometteuses_jeunes_exploites_sexuellement.pdf?sequence=4
- Lanctôt, N., Perrin-Plouffe, R., et Turcotte, M. (2025). *Exploitation sexuelle des mineurs : leviers et barrières aux pratiques psychosociales destinées aux victimes et aux proxénètes*. Programme actions concertées du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC). Gouvernement du Québec. https://www.crujef.ca/sites/crujef.ca/files/3_lanctot_et_al_rapport-complet_0.pdf
- Lebon, A. (2016). *Les fugues reliées à l'exploitation sexuelle : état de situation et solutions*. Rapport présenté à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, madame Lucie Charlebois. <https://www.msss.gouv.qc.ca/inc/documents/ministere/salle-de-presse/rapport-lebon-mars2016.pdf>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux- MSSS. (2016). *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents – Les adolescents contrevenants*. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2023/23-820-01F.pdf>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux- MSSS. (2017). *Guide sur les pratiques relatives au traitement des fugues des jeunes hébergés dans les unités de vie et les foyers de groupe de centres jeunesse*. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2013/13-839-05W.pdf>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux- MSSS. (2022). *Entente multisectorielle relative aux enfants victimes d'abus sexuels, d'abus physiques ou de négligence grave*. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2022/22-807-01W.pdf>
- McDonald, K. P., Fisher, R. et Connolly, J. (2023). Building a specialized model of care for youth involved in sex trafficking in child welfare: A systematic review and interviews with experts-by-experience. *Child Abuse & Neglect*, 135, 1-14. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2022.105987>
- McDonald, K. P., Fisher, R. et Connolly, J. (2024). An exploratory evaluation of a model of care for youth who are at risk of sexual exploitation and human trafficking. *Child & Family Social Work*, 29(3), 648-656. <https://doi.org/10.1111/cfs.13124>
- McKenzie, A., Friedman, B. et Johnston, A. (2023). Adolescents' Victim-Blaming Responses to Narratives About Sex Trafficking: Strategies for Curriculum Development. *Violence Against Women*, 29(9), 1811-1831. <https://doi.org/10.1177/10778012221127723>
- McKibbin, G. (2017). Preventing Harmful Sexual Behaviour and Child Sexual Exploitation for children & young people living in residential care: A scoping review in the Australian context. *Children and Youth Services Review*, 82, 373-382. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2017.10.008>
- McKibbin, G., Halfpenny, N. et Humphreys, C. (2022). Respecting sexual safety: A program to prevent sexual exploitation and harmful sexual behaviour in out-of-home care. *Australian Social Work*, 75(1), 111-121. <https://doi.org/10.1080/0312407X.2019.1597910>

- McMahon-Howard, J. et Reimers, B. (2013). An evaluation of a child welfare training program on the commercial sexual exploitation of children (CSEC). *Evaluation and Program Planning*, 40, 1-9. <https://doi.org/10.1016/j.evalprogplan.2013.04.002>
- Organisation internationale du travail-OIT. (2017). *Estimations mondiales de l'esclavage moderne : 1.2. Travail forcé*. https://www.ilo.org/sites/default/files/wcmsp5/groups/public/%40dgreports/%40dcomm/documents/publication/wcms_651912.pdf
- Organisation mondiale de la santé-OMS. (2025). *Health promotion and disease prevention through population-based interventions, including action to address social determinants and health inequity*. <https://www.emro.who.int/fr/about-who/public-health-functions/health-promotion-disease-prevention.html>
- Peck, J. L. (2022). Partners for Vulnerable Youth and the Alliance for Children in Trafficking: Using the Policy Circle Model as a Framework for Change. *Journal of Pediatric Healthcare*, 36(2), 144-153. <https://doi.org/10.1016/j.pedhc.2020.10.001>
- Pereda, N., Codina, M., Díaz-Faes, D. A. et Kanter, B. (2022). Giving a voice to adolescents in residential care: Knowledge and perceptions of commercial sexual exploitation and runaway behavior. *Children and Youth Services Review*, 141, 106612. <https://doi.org/https://doi.org/10.1016/j.chilyouth.2022.106612>
- Projet Intervention Prostitution Québec (PIPQ). (2023). *L'industrie du sexe dans la vraie vie-Exploitation sexuelle*. <https://pipq.org/faq/faq-grand-public/>.
- Projet Intervention Prostitution Québec (PIPQ). (2023). *Prévention*. <https://pipq.org/prevention/>
- Puskas, D., Couette, M., Dessureault, D., et Mailloux, C. (2012). *L'accompagnement psychoéducatif : vécu partagé et partage du vécu*. Béliveau éditeur.
- Rothman, E. F., Farrell, A., Paruk, J., Bright, K., Bair-Merritt, M. et Preis, S. R. (2021). Evaluation of a multi-session group designed to prevent commercial sexual exploitation of minors: The 'My Life My Choice' curriculum. *Journal of Interpersonal Violence*, 36(19-20), 9143-9166. <https://doi.org/10.1177/0886260519865972>
- Sahl, S., Pontoriero, M. I., Hill, C. et Knoepke, C. E. (2021). Stakeholder perspectives on the implementation of shared decision making to empower youth who have experienced commercial sexual exploitation. *Children and Youth Services Review*, 122. <https://doi.org/10.1016/j.chilyouth.2020.105894>
- Secrétariat à la Condition Féminine (2016). *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021*. <https://roqhas.org/wp-content/uploads/2024/04/Strategie-gouvernementale-pour-prevenir-la-violence-sexuelle-2016-2022.pdf>
- Sécurité publique du Canada (SPC). (2022). *L'exploitation sexuelle des enfants sur Internet*. <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/cntrng-crm/chld-sxl-xplttntntrnt/index-fr.aspx>
- Sécurité publique du Canada (SPC). (2024). *Stratégie nationale pour la prévention du crime (SNPC)*. <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/cntrng-crm/crm-prvntn/fndng-prgrms/ntnl-crm-prvntn-strtg/nfsht-fr.aspx?wbdisable=true#:~:text=Le%20financement%20accord%C3%A9%20appui%20>

des%20projets%20qui,efficaces%20en%20mati%C3%A8re%20de%20pr%C3%A9ventio
n%20du%20crime

SPHÈRES. (2024). *Comprendre Sphères*. <https://www.programmespheres.ca/>

Service de police de la Ville de Québec- SPVQ. (2019). *Le SPVQ et la Table régionale de Québec sur l'exploitation sexuelle et la prostitution juvénile : Présentation à l'Assemblée nationale*. https://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/DepotNumerique_v2/AffichageNotice.aspx?idn=129061

Statistiques Canada. (2022). *L'exploitation sexuelle des enfants et la violence sexuelle à l'égard des enfants en ligne au Canada, 2014 à 2020*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220512/dq220512a-fra.htm>

Unwin, P. et Jones, A. (2021). 'Educate, empower and inspire': An evaluation of a preventative service for young people at risk of sexual exploitation. *Child Abuse Review*, 30(1), 62-70. <https://doi.org/10.1002/car.2669>

Weston, S. et Mythen, G. (2020). Working with and negotiating 'risk': Examining the effects of awareness raising interventions designed to prevent child sexual exploitation. *British Journal of Criminology*, 60(2), 323-342. <https://doi.org/10.1093/bjc/azz045>

Whaling, K. M., der Sarkissian, A., Sharkey, J. et Akoni, L. C. (2020). Featured counter-trafficking program: Resiliency Interventions for Sexual Exploitation (RISE). *Child Abuse & Neglect*, 100. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2019.104139>

Appendice A

Tableau 1. Équation de recherche en anglais

Tableau 2. Équation de recherche en français

Tableau 1*Équation de recherche en anglais*

Concepts	Mots-clés
1	((sex or sexual*) N3 (exploit* or traffic*)) or prostitut* or escort or escorts or child traffic* or pimp or pimps or ((force or forced or forcing or coerc* or lure* or luring or manipul* or exploit* or groom*) N7 (prostitu* or escort or escorts or pornograph* or ((sex or sexual*) N1 (work* or service* or industry or sell or sells or selling or sale or sold or commerc* or trade or trades or trader or traders or trading or transaction* or client* or market*))))).ti,ab.
2	((at risk or vulnerable* or high risk or foster or foster care or residential care or out-of-home or substitute care or substitute home or placement* or maltreat* or child welfare or protection services) N3 (youth* or (young N1 (person* or people* or individual* or women or woman or female*)) or preadolescenc* or adolescenc* or teen* or preteen* or child* or girl or girls or minor or minors or juvenile* or under age* or underage* or kid or kids)).ti,ab.
3	(Intervention* or program* or counseling or therap* or psychotherapy* or support or strategy or strategies or rehabilitation or treatment* or approach* or prevent* or service* or group or educative* or model or response* or EBP or evidence-based).ti,ab

Tableau 2*Équation de recherche en français*

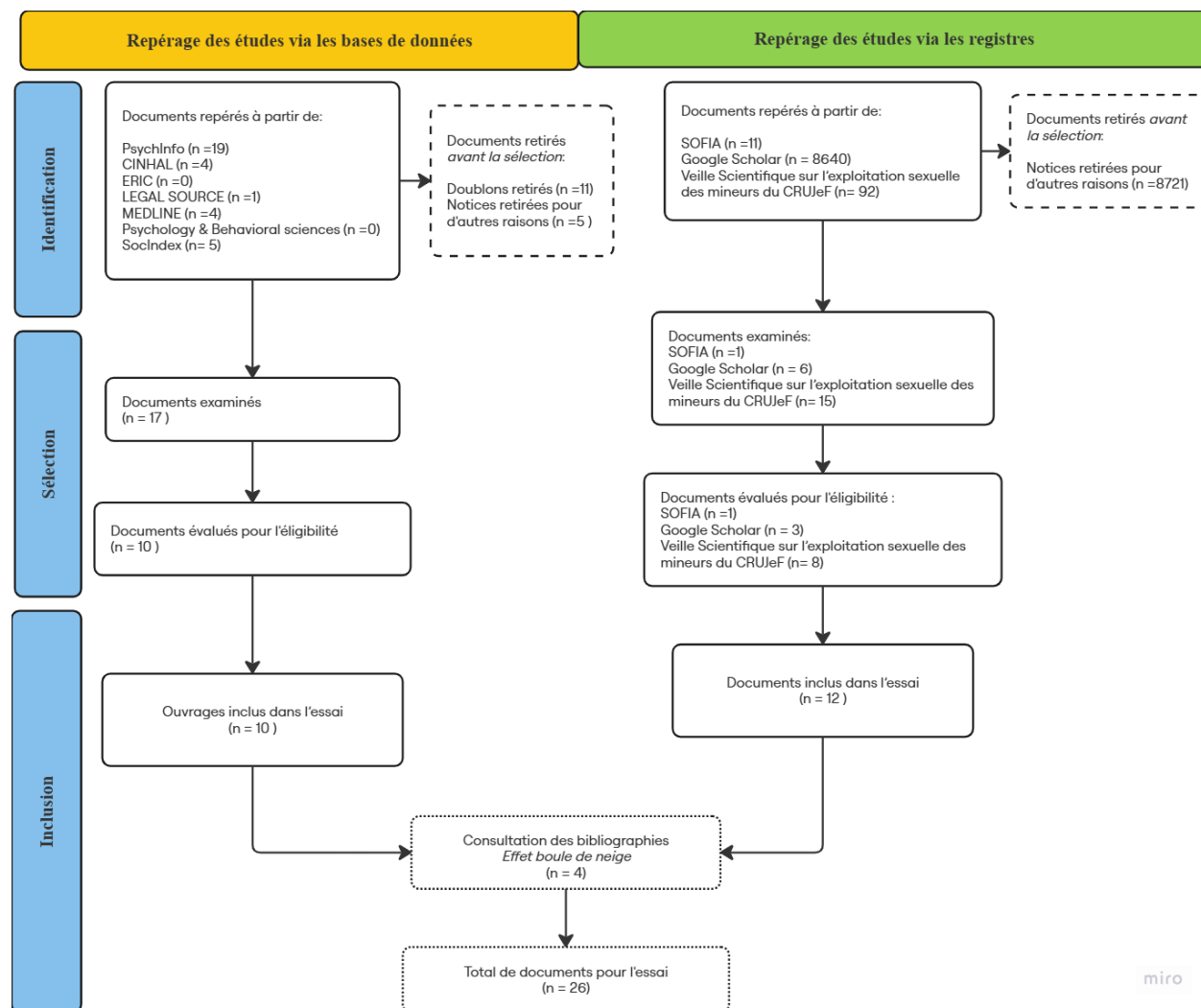
Concepts	Mots-clés
1	« Exploitation sexuelle mineurs »
2	« Intervention* »

Appendice B

Figure 1. Diagramme de flux

Figure 1

Diagramme de flux



Appendice C

Tableau 3. Résultats selon les types d'intervention en prévention secondaire ou tertiaire

Tableau 3

Résultats selon les types d'intervention en prévention secondaire ou tertiaire

Document	Méthodologie		Intervention		Principaux Résultats
Auteur (Année/Pays)	Échantillon	Type de document <i>Méthode</i>	La cible de l'intervention	Le moyen	Impacts Conséquences
INTERVENTIONS SECONDAIRES (n=15)					
Berry et al. (2017/ Royaume-Uni)	1 jeune en fille en centre de réadaptation (<i>residential care</i>)	Article <i>Mixte</i>	Jeunes de centres de réadaptation	Un groupe psychoéducatif : GIRLS GROUP	Selon la jeune en centre de réadaptation (<i>residential care</i>), elle en est ressortie avec une meilleure estime de soi et une expérience positive de groupe. Diminution de la prise de risque dans ses comportements selon les professionnels Éléments clés à la participation de la jeune : <ul style="list-style-type: none"> • Atmosphère relaxe • Dans l'informel • Sensibilité au contexte • Axé sur la résilience
Calvete et al. (2022/ Espagne)	856 adolescents randomisés - 41% sont des filles entre 11 et 17 ans	Article <i>Quantitative</i>	Jeunes à risque	Intervention éducative en ligne sur la résilience quant au <i>grooming</i> en ligne	Une intervention brève et peu coûteuse a permis d'augmenter les connaissances des adolescents sur le <i>grooming</i> en ligne, et ce, même après trois mois. Cela a contribué à une diminution des interactions avec des adultes en contexte de sollicitation sexuelle.

Document		Méthodologie		Intervention		Principaux Résultats
Auteur (Année/Pays)	Échantillon	Type de document <i>Méthode</i>	La cible de l'intervention	Le moyen	Impacts Conséquences	
Côté et al. (2021/ Canada)	1160 jeunes d'écoles secondaires du Bas St-Laurent	Rapport de recherche <i>Mixte</i>	Les jeunes du secondaire de la région du Bas-St-Laurent	<i>Focus group</i> et sondage auprès des jeunes	Les jeunes proposent des stratégies pour prévenir et sortir de la prostitution autour de dix thèmes clés : éducation, famille, individu, institution, médias, relations, santé, sécurité, valeurs et autres. L'approche reflète une vision écosystémique et holistique, intégrant tous ces aspects pour mieux soutenir les personnes concernées.	
de Vries et al. (2020/ États-Unis)	317 jeunes de centre référés à des programmes suspectés de CSE par un centre de défense des droits de l'enfant (Child Advocacy Center- CAC).	Article <i>Quantitative</i>	Intervenants et professionnels	Proposition d'un modèle prédictif pour mieux identifier les jeunes à risque	Le modèle prédictif ne permet pas de prévoir précisément l'exploitation sexuelle (ES), mais sept (7) facteurs augmentent la détection des victimes potentielles, tels que les antécédents de sollicitation, d'agression sexuelle, ou des fréquentations à risque. Ces indicateurs incluent aussi la fréquentation de lieux associés à l'ES, avoir plusieurs partenaires sexuels, les déplacements hors région, et les menaces verbales subies.	
Gerassi et al. (2023/ États-Unis)	267 parties prenantes travaillant avec les mineurs, les adultes et les familles	Article <i>Quantitative</i>	Intervenants et professionnels	Efficacité de la formation des professionnels sur l'ES	Les formations permettent une meilleure identification des mineurs à risque d'exploitation sexuelle (ES) en approfondissant les connaissances et en outillant les parents, ce qui renforce leur confiance pour gérer le risque d'ES. Un modèle dynamique basé sur une approche écosystémique est proposé, intégrant la gestion du risque comme fondement de la protection et du soutien.	

Document	Méthodologie		Intervention		Principaux Résultats
Auteur (Année/Pays)	Échantillon	Type de document <i>Méthode</i>	La cible de l'intervention	Le moyen	Impacts Conséquences
Jacobson (2016/ États-Unis)	N/A La loi « Prévention du trafic sexuel et le renforcement sur le droit de la famille »	Résumé de loi <i>Descriptive</i>	Intervenants et professionnels	Résumé de loi sur la nécessité d'une normalité des jeunes en Centre de réadaptation	Miser sur cadre normalisant par des activités parascolaires et une gestion du risque adaptée permet aux jeunes en centre ou en famille d'accueil de participer activement à leur propre développement, en transformant leur réalité-défi en occasions d'apprentissage. L'approche repose sur une responsabilité partagée avec les jeunes, mais se heurte à la lourdeur institutionnelle et à une application rigide des lois, contribuant parfois aux comportements de fugue.
McDonald et al. (2023/ Canada)	12 travailleurs/euses en protection de l'enfance et 6 survivants d'ES	Article <i>Mixte</i>	Intervenants et professionnels	Proposition d'un modèle de soins sur l'approche du <i>care</i>	Favorise le lien de confiance et l'implication des victimes plutôt qu'une méthode répressive, en insistant sur une coordination des services spécifiques aux enjeux de l'exploitation sexuelle (ES) au sein des instances comme la DPJ. Elle souligne aussi l'importance de former les professionnels, qui doivent faire preuve de compétence, confiance dans les limites du programme et compassion envers les jeunes.
McDonald et al. (2024/ Canada)	3 jeunes sous la protection de l'enfance sur 1 an	Article <i>Mixte</i>	Jeunes à risque	Le programme STAR-Y <ul style="list-style-type: none"> • Facteurs de protection • Approche du <i>care</i> • Modèle écosystémique 	L'approche <i>wraparound</i> centrée sur le <i>care</i> permet une intervention flexible et coordonnée qui répond aux multiples besoins des jeunes victimes, en intégrant des activités parascolaires, des services spécialisés et de l'appui de la communauté pour favoriser une certaine normalité. Elle améliore les relations familiales, l'implication citoyenne et nécessite un suivi continu des facteurs de

Document	Méthodologie		Intervention		Principaux Résultats
Auteur (Année/Pays)	Échantillon	Type de document <i>Méthode</i>	La cible de l'intervention	Le moyen	Impacts Conséquences
					risque, tout en reconnaissant que le changement s'inscrit dans un processus à long terme.
McKenzie et al. (2023/ États-Unis)	264 jeunes Âges : entre 14 et 18 ans	Article <i>Mixte</i>	Jeunes à risque	Exposition à des récits narratifs d'ES	L'exposition à des récits narratifs auprès des jeunes favorise des réponses contre-indiquées pouvant revictimiser les jeunes issues de l'ES plutôt que de l'empathie, voire blâmer la victime. Les scénarios sensationnalistes d'ES ne représentent pas la réalité vécue par les adolescents, ce qui encourage le discours blâmant la victime.
McKibbin (2017/ Australie)	20 articles Concernant les foyers et les familles d'accueil	Article <i>Qualitative-descriptive</i>	Intervenants et professionnels	Formations des professionnels sur l'ES et application de l'intervention à trois niveaux	L'approche écologique, flexible et concertée, vise à mieux gérer les comportements sexuels à risque en combinant prévention primaire, secondaire et tertiaire, tout en soulignant la complexité de la coordination entre plusieurs agences. Le lien de confiance et les attitudes de non-jugements sont des composantes importantes auprès des jeunes victimes.
McKibbin et al. (2022/ Australie)	3 centres de réadaptation	Article <i>Qualitative-descriptive</i>	Jeunes de centres de réadaptation	Programme <i>Respecting sexual safety</i>	Les formations sur l'exploitation sexuelle (ES) sont essentielles pour éduquer les jeunes, renforcer les compétences des intervenants et créer un climat de confiance basé sur la non-jugement, tandis qu'une intervention précoce et un suivi personnalisé aident à prévenir les risques et à soutenir les jeunes. Ces interventions précoces ciblent les comportements sexuels problématiques afin

Document	Méthodologie	Intervention	Principaux Résultats		
Auteur (Année/Pays)	Échantillon	Type de document <i>Méthode</i>	La cible de l'intervention	Le moyen	Impacts Conséquences
					d'éviter les trajectoires de potentiels proxénètes (ou <i>pimps</i>) ou d'agresseurs. Malgré une confiance accrue chez 70 % des intervenants à intervenir sur les comportements sexuels à risque liés à l'ES, ceux-ci ressentent souvent de l'impuissance face aux enjeux d'identification des jeunes à risque et ceux liés aux fugues.
Pereda et al. (2022/Espagne)	67 adolescents en centres (34 filles et 32 garçons) Âges : Entre 13-18 ans	Article <i>Mixte</i>	Jeunes en centres de réadaptation	Sondage et entrevues auprès des jeunes sur leur perception des fugues et sur l'ES	Les jeunes en centre à risque d'ES perçoivent les fugues principalement comme une réaction à des règles jugées excessives et à un manque de sentiment d'appartenance, exprimant un besoin de normalité et de soutien émotionnel. Bien informés sur l'exploitation sexuelle (CSEC), ils identifient l'appât du gain comme facteur de risque et privilégient les approches éducatives informelles, le soutien d'adultes significatifs et l'affirmation de leurs droits plutôt que la répression.
Rothman et al. (2021/ Royaume-Uni)	213 participantes entre 11 et 20 ans Âges : entre 11 et 20 ans	Article <i>Mixte</i>	Jeunes à risque	Le programme My Life My Choice (MLMC)	La pair-aidance et le mentorat par une survivante aident à valider le vécu des victimes, réduire la honte, briser le stigma et l'isolement, en offrant un espace d'écoute sans jugement. Ce programme sous forme de <i>drop in</i> a montré des effets positifs particulièrement bénéfiques pour les filles.

Document	Méthodologie	Intervention		Principaux Résultats	
Auteur (Année/Pays)	Échantillon	Type de document <i>Méthode</i>	La cible de l'intervention	Le moyen	Impacts Conséquences
Unwin et Jones (2021/Royaume-Uni)	79 jeunes filles à risque Âges : entre 13 et 21 ans	Article <i>Mixte</i>	Jeunes à risque	Le programme Keep Our Girls Safe (KOGS)	La thérapie par l'art basée sur la résilience – pair-aidance dont 27 sondages sur 28 sondages complétés ont trouvé utiles; augmentation de la confiance, estime de soi et compétences sociales et ambiance familiale appréciée.
Weston et Mythen (2020/ Royaume-Uni)	65 participants • 43 jeunes Âges : entre 15 et 18 ans • 5 parents, 9 membres d'une multi-agence et 8 membres du projet pilote	Article <i>Mixte</i>	Jeunes à risque et professionnels	Le programme Shireland en ligne	L'évaluation longitudinale du programme met en lumière l'importance d'aborder la notion de risque, souvent perçue différemment par les adolescents des intervenants. Utiliser des scénarios réalistes dans des entretiens motivationnels aide les jeunes à réfléchir au quotidien, sans avoir à recourir à des messages sensationnalistes qui risquent de les faire réagir au lieu de les dissuader. La réduction des méfaits doit être une pierre angulaire pour parler d'ES avec les adolescents et il est crucial d'instaurer un dialogue ouvert avec eux pour mieux les soutenir sans tomber dans le <i>victim-blaming</i> .
INTERVENTIONS TERTIAIRES (n=11)					
Assemblée nationale du Québec (2020/ Canada)	Rapport sur la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs	Rapport de recherche et ses conclusions <i>Descriptive</i>	Intervenants et professionnels	Rapport axé sur l'état de l'ES des mineurs au Québec et recommandations concernant la réalité des jeunes	Les milieux intentionnalisés et les fugues sont des facteurs majeurs de vulnérabilité dont 44% des victimes en fugue au moment du recrutement et 77% étaient sous l'emprise de proxénètes; une concertation entre acteurs et centrée sur les besoins de la victime sont des éléments clés. Des ateliers spécifiquement pour les centres de

Document	Méthodologie		Intervention		Principaux Résultats
Auteur (Année/Pays)	Échantillon	Type de document <i>Méthode</i>	La cible de l'intervention	Le moyen	Impacts Conséquences
				en centre de réadaptation	réadaptation en matière d'ES font partie des recommandations ciblant cette clientèle à risque.
Ballucci et Stathakis (2022/ Canada)	13 agents de la police avec au moins 15 ans d'expérience <ul style="list-style-type: none"> 8 hommes et 5 femmes 	Article <i>Qualitative</i>	Intervenants et professionnels	Formation d'une unité spéciale de policiers et policières centrée sur la victime	L'approche centrée sur la victime favorise le lien de confiance entre la victime et l'agent, améliore la collaboration judiciaire et facilite la divulgation de preuves sans être revictimisée et facilite la condamnation des futurs agresseurs ou proxénètes (ou <i>pimps</i>).
Cimino et al. (2017/ États-Unis)	96 femmes qui s'identifient avoir eu des expériences d'exploitation sexuelle	Article <i>Quantitative</i>	Victimes d'exploitation sexuelle	Comparaison des différents historiques de mauvais traitements à l'enfance et l'ES sur des femmes	Les jeunes filles exploitées sexuelles dès l'enfance ont souvent vécu des maltraitances similaires à celles devenues victimes à l'âge adulte, mais elles sont trois fois plus à risque d'être contrôlées par un proxénète (ou pimp). Les services de protection peinent à intervenir efficacement, car il est difficile de distinguer entre ce qui appartient aux abus et aux conséquences de l'exploitation sexuelle. Le besoin d'outil plus spécifique est pertinent pour mieux cibler et évaluer les risques d'ES des risques liés aux abus sexuels.
Hickle et Shuker (2022/ Royaume-Uni)	2 échantillons comparés S1 <ul style="list-style-type: none"> 44 parents 3 jeunes 79 professionnels 	Article <i>Qualitative</i>	Famille de la victime	Proposition d'un modèle d'intervention : le <i>cercle vertueux</i>	Un modèle dynamique basé sur une approche écosystémique intégrant la gestion du risque comme un fondement essentiel pour assurer la protection de la jeune victime. <ul style="list-style-type: none"> Approfondissement des connaissances et outiller les parents en collaboration avec des professionnels sur l'ES;

Document	Méthodologie		Intervention		Principaux Résultats
Auteur (Année/Pays)	Échantillon	Type de document <i>Méthode</i>	La cible de l'intervention	Le moyen	Impacts Conséquences
	S2 <ul style="list-style-type: none"> 31 parents 14 professionnels d'une équipe multidisciplinaire. 				<ul style="list-style-type: none"> augmentation de leur confiance par rapport à la gestion des comportements à risque de leur jeune; Une relation de confiance renforcie et une mobilisation de la jeune dans son processus de rétablissement.
Kenny et al. (2020/ États-Unis)	96 filles dont <ul style="list-style-type: none"> 56 sont confirmées comme victimes d'ES et 40 sont identifiées comme « à risque ». 	Article <i>Quantitative</i>	Victimes d'exploitation sexuelle	Le programme <i>Girls Owning Their Lives and Dreams (GOLD)</i> Un service de <i>drop in</i>	Difficulté de distinguer les filles à risque de celles déjà victimes d'exploitation sexuelle, puisqu'elles présentent des profils similaires, et plus de 50 % des jeunes initialement à risque sont reclassifiées comme victimes dans les mois suivants. Les cas confirmés révèlent des formes de violence plus graves (viols, trafic, abus), mais l'intervention doit pouvoir répondre à ces réalités spécifiques. Ils suggèrent d'intervenir le plus tôt possible pour intervenir et orienter la trajectoire ou diminuer le risque possible d'ES.
Kinnish et al. (2023/ États-Unis)	N/A Descriptif de la problématique et recommandations sur des données probantes	Chapitre d'un livre <i>Descriptive</i>	Victimes d'exploitation sexuelle	<ul style="list-style-type: none"> Approches centrées sur le trauma Approche comportementales et cognitive L'intervention de groupe La réduction des méfaits L'entretien motivationnel 	Ces approches aident les victimes d'exploitation sexuelle en traitant le trauma, en travaillant sur les pensées, et en les soutenant en groupe pour pallier la honte, le stigma et l'isolement. Ces approches misent aussi sur la réintégration dans la société grâce à un accompagnement adapté et centré sur les besoins de la victime, bienveillant, et qui favorise l'aide de mentors pour rebâtir le lien de confiance et de sécurité.

Document	Méthodologie		Intervention		Principaux Résultats
Auteur (Année/Pays)	Échantillon	Type de document <i>Méthode</i>	La cible de l'intervention	Le moyen	Impacts Conséquences
				<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'habiletés sociales • L'importance de la réintégration dans la société 	Les approches centrées sur le trauma mettent de l'avant des stratégies pour diminuer les symptômes de stress post-traumatique (SPT). L'approche cognitivo-comportementale mise sur la reconstruction des pensées saines et sur l'altération de soi.
Lalor et McElvaney (2010/ Irlande)	11 articles	Article <i>Scoping review</i>	Victimes d'exploitation sexuelle	Approche socio-développementale Théorie de l'attachement	La prévention de l'exploitation sexuelle doit prendre en compte plusieurs niveaux, car les campagnes et programmes scolaires seuls ne suffisent pas toujours. Une bonne prévention combine la collaboration entre différents services, le soutien des jeunes à risque et un traitement efficace comme la thérapie cognitivo-comportementale. Elle met l'enfant au centre, en tenant compte que l'abuseur est souvent quelqu'un qu'il connaît, et adapte les interventions selon le contexte social. Enfin, les prédicteurs de l'ES ne s'appliquent pas toujours à tous les profils à risque comme plusieurs raisons peuvent mener à une trajectoire.
Lanctôt et al. (2023, Canada)	21 articles adressant des programmes structurés et implantés pour les	Rapport de recherche <i>Scoping review</i>	Victimes d'exploitation sexuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers psychoéducatifs 	L'étude porte sur les programmes qui aident directement les victimes d'exploitation sexuelle, pas sur la prévention ou le dépistage, et souligne que toutes les

Document	Méthodologie		Intervention		Principaux Résultats
Auteur (Année/Pays)	Échantillon	Type de document <i>Méthode</i>	La cible de l'intervention	Le moyen	Impacts Conséquences
	victimes d'exploitation sexuelle			<ul style="list-style-type: none"> • Thérapies cognitives centrées sur le trauma • Thérapies narratives • Mentorat par les pairs (pair-aidance) • Programmes basés sur les arts et le mouvement 	<p>interventions doivent prendre en compte le trauma complexe. Elle recommande de garantir la sécurité des victimes, d'avoir des professionnels compréhensifs, et de mieux coordonner les efforts avec l'aide d'une veille scientifique des nouvelles études sur le sujet.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Ateliers psychoéducatifs : reconnaître les situations à risque et développer des stratégies d'adaptation pour composer avec leur vécu. 2. Thérapies cognitives centrées sur le trauma : pour soulager les symptômes liés avec le stress post-traumatique 3. Thérapies narratives : permet d'analyser et de réfléchir sur son vécu pour y donner un sens, voire une résilience plus ancrée 4. Mentorat par les pairs : développement des compétences, briser l'isolement, brise le stigma et renforcement de l'estime de soi 5. Programmes basés sur les arts et le mouvement : vise à offrir un espace sécuritaire et surtout aide à exprimer/vivre son vécu par le biais de l'art ou du mouvement

Document		Méthodologie		Intervention		Principaux Résultats
Auteur (Année/Pays)	Échantillon	Type de document <i>Méthode</i>	La cible de l'intervention	Le moyen		Impacts Conséquences
McMahon-Howard et Reimers (2013/ États-Unis)	123 employés du personnel des services de la protection de la jeunesse aux États-Unis	Article <i>Quasi-experimental</i>	Intervenants et professionnels	Formation en ligne des professionnels en protection de la jeunesse		Le webinaire a permis d'améliorer les connaissances et les croyances des employés des services de protection de la jeunesse (<i>Child Protective Services</i>) en matière d'ES, comblant un manque important d'information et de repères pour référer adéquatement les victimes. Il met en lumière l'absence de lignes directrices claires et souligne la nécessité de collaborer avec les organismes spécialisés et les autorités pour mieux répondre à la complexité du phénomène. Contrairement aux attentes, la formation n'a pas conduit à une hausse des référencement.
Peck (2022/ États-Unis)	732 online training pour identifier et répondre au risque associé à l'ES.	Article <i>Descriptive</i>	Professionnels de la santé	Formation en ligne du personnel infirmier- le programme Alliance for children in trafficking (ACT)		Identifier précocement les victimes d'exploitation sexuelle est important, car 87 % d'entre elles passent par les services de santé, où les infirmières jouent un rôle clé. Grâce à des formations basées sur des approches centrées sur le patient et fondées sur des preuves, plus de 8 000 professionnels de la santé ont été formés pour mieux reconnaître et répondre aux risques liés à l'exploitation sexuelle.

Document	Méthodologie		Intervention		Principaux Résultats
Auteur (Année/Pays)	Échantillon	Type de document <i>Méthode</i>	La cible de l'intervention	Le moyen	Impacts Conséquences
Sahl et al. (2021/ États-Unis)	16 intervenants des services de santé et des services sociaux	Article <i>Qualitative</i>	Intervenants et professionnels	Responsabilité partagée : <i>Shared decision making</i> (SDM) Concept issu du modèle médical et Trauma-Informed	Inclure les jeunes dans la prise de décision renforce leur pouvoir d'agir et leur sentiment de contrôle sur leur vie, améliore le lien de confiance envers les intervenants, et favorise une transition adaptée vers l'âge adulte. La collaboration intersectorielle est un gage de succès si une coordination en matière d'ES est mise de l'avant. Cette approche permet d'éviter la revictimisation, diminuer la méfiance envers le système et aller au-devant des limites d'une vision paternaliste plus flexible et bienveillante.